

AGISSONS
À L'ÉCHELLE
HUMAINE

Portrait de l'environnement social à Laval

Documentation | Sommet du développement social

19 novembre 2016

CRÉDITS

Coordination des travaux

Catherine Robichaud, Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval

Rédaction

Émilie Blais, Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval

Céline Dufour, Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval

Catherine Robichaud, Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval

Jean Tremblay, Institut national de santé publique du Québec

Collaborateurs

Mathieu Denécheau, Regroupement des organismes de promotion des personnes handicapées de Laval

Catherine Gagné, Ville de Laval

Chantal Goyette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval

Louise Hodder, Pôle régional d'économie sociale de Laval

Manon Rousseau, Corporation de développement communautaire de Laval

Louise St-Aubin, Ville de Laval

Pierre Tessier, Ville de Laval

Comité de lecture

Carole Charvet, Carrefour d'Intercultures de Laval

Marlène Paradis, Comité de développement local de Chomedey

Lise Pinsonneault, Emploi-Québec Laval

Mario Régis, Centraide

Manon Rousseau, Centre communautaire Val-Martin

Marie-Ève Surprenant, Table de concertation de Laval en condition féminine

Révision linguistique

Bla Bla rédaction

Secrétariat

Chantal Gauthier, Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval

Graphisme de la page couverture

Guillaume Pérusse, Ville de Laval

TABLE DES MATIÈRES

Mise en contexte	4
La démographie de Laval	5
Axe 1 - Les conditions de vie et les inégalités sociales	9
L'immigration	10
Les langues	12
La famille lavalloise	12
Les personnes vivant seules.....	14
Le développement des enfants à la maternelle	15
La scolarité	16
Le décrochage scolaire.....	17
L'emploi et le chômage.....	18
L'habitation	18
L'itinérance	19
Le revenu.....	20
L'insécurité alimentaire	20
Les habitudes de vie.....	21
Les maladies chroniques	22
Les incapacités	23
Les troubles de santé mentale.....	23
Les inégalités sociales de santé.....	24
Des écarts socioéconomiques entre les quartiers	24
Axe 2 - La participation sociale et le vivre-ensemble.....	26
Le réseau social	27
La participation sociale	27
Le sentiment d'appartenance	28
La mixité sociale	29
La criminalité et le sentiment de sécurité	31
Axe 3 - Le soutien aux communautés de proximité.....	32
Les services de proximité et les équipements collectifs.....	33
La mobilité et le transport	35
Les ressources de soutien	37
La concertation de quartier	38
Axe 4 - L'adaptation, la cohérence et l'harmonisation des politiques publiques.....	40
Conclusion.....	43
Bibliographie	44
Annexe A : Composition du comité de pilotage	46

Mise en contexte

Ce portrait a pour objectif de décrire brièvement les principaux facteurs et les grands enjeux associés au développement social à Laval. Il constitue un outil pour soutenir la réflexion des différents acteurs et actrices appelés à délibérer sur les priorités d'action qui seront proposées dans la première politique régionale de développement social (PRDS). En effet, le développement social représente un enjeu complexe auquel nous devons répondre de manière planifiée et concertée; l'élaboration d'une politique s'avère un outil de planification de choix. En définitive, la PRDS visera à soutenir l'amélioration des conditions de vie des citoyennes et des citoyens de Laval en guidant la mise en place des actions ayant pour but de favoriser le développement du potentiel des personnes, des quartiers et de la région, notamment :

- en mobilisant les différents acteurs autour d'objectifs communs;
- en favorisant une grande cohérence des actions existantes ou à mettre en place;
- en accentuant l'arrimage intersectoriel et multiréseau ainsi que les collaborations entre les actrices et les acteurs du milieu et avec les citoyens (quant aux décisions, à la planification, à l'utilisation des ressources, à l'organisation et à la mobilisation);
- en facilitant l'accès aux ressources et aux services pour les citoyens.

La démarche d'élaboration de la PRDS a été lancée et est menée conjointement par la Ville de Laval et le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval. Elle est aussi dirigée en collaboration avec les 32 membres du comité de pilotage (voir la composition du comité à l'annexe A), qui ont adopté la définition suivante du développement social :

Un ensemble de processus qui appellent à la contribution d'une variété d'acteurs (de l'État et de la société civile) et qui visent à l'amélioration des conditions de vie de même qu'au développement des milieux de vie et du potentiel des personnes et des communautés.

Les processus évoqués, sur lesquels repose le développement social, sont :

1. La participation sociale et le vivre-ensemble;
2. Le soutien des communautés de proximité (quartiers);
3. L'amélioration des conditions de vie et la réduction des inégalités sociales;
4. L'adaptation, la cohérence et l'harmonisation des politiques publiques.

Ces processus ne sont pas cloisonnés : ils sont interreliés et s'inscrivent dans une dynamique interactive. Dans ce portrait, l'information présentée est organisée en fonction de ces processus, que l'on nomme « axes ». Chacun de ces axes est décrit à l'aide de courtes explications et de données factuelles (démographiques, socioéconomiques, sanitaires, etc.). Afin de simplifier la lecture du portrait, nous avons choisi de ne traiter des différents thèmes qu'à un seul endroit, même si la nature interactive des axes aurait justifié que nous abordions plus d'une fois certains d'entre eux. Avant de développer ces axes, nous exposerons brièvement, dans la première section de ce portrait, quelques données sociodémographiques sur Laval.

Le développement social selon le Conseil de la santé et du bien-être (1996).

Au sein des communautés [...] et à l'échelle de la collectivité, le développement social met en place et renforce les conditions requises pour permettre :

- à chaque individu de développer pleinement ses potentiels, de participer activement à la vie sociale et de tirer sa juste part de l'enrichissement collectif;
- à la collectivité de progresser socialement, culturellement et économiquement, dans un contexte où le développement économique s'oriente vers un développement durable, soucieux de justice sociale.

La démographie de Laval

D'une superficie de 246 km², la ville de Laval a été créée en 1965 par la fusion des 14 anciennes municipalités de l'île Jésus. Pour qu'il y ait un lien entre l'administration municipale et la population, la gestion du territoire a été découpée en six secteurs où ont été mis en place des bureaux municipaux lavallois (BML)¹. Malgré ce nouveau découpage, un grand nombre de Lavalloises et de Lavallois se réfèrent encore aux anciennes municipalités, pour lesquelles ils ont conservé un sentiment d'appartenance.

Bien qu'elle soit encore souvent qualifiée à tort de « villedortoir », Laval s'est progressivement transformée en grand centre urbain. Elle prend aujourd'hui des allures de métropole, bien que les zones agricoles occupent toujours une place importante, soit environ 30 % de son territoire.

Avec 1 769 habitants par kilomètre carré, Laval est, derrière Montréal, la région ayant la plus forte densité de population au Québec, mais elle se situe au 24^e rang des municipalités les plus densément peuplées. Certaines zones sont plus peuplées que d'autres, notamment celles qui sont situées au sud de la ville.

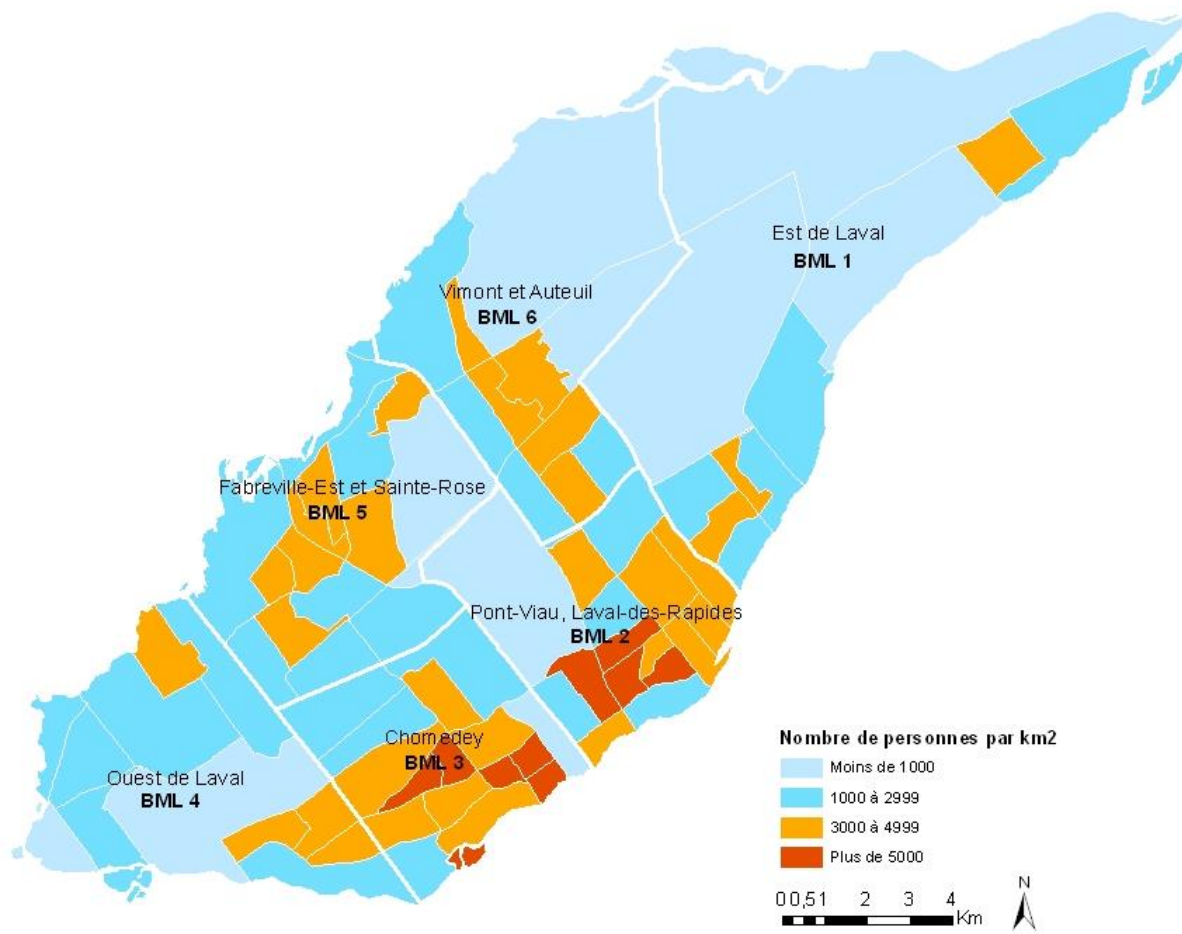
Le saviez-vous?

Près du tiers de la superficie de Laval est protégé, depuis 1978, pour des activités agricoles (celles-ci se trouvant en particulier dans les secteurs de Duvernay, d'Auteuil, et de Saint-François ainsi que dans ceux de Sainte-Rose et de Sainte-Dorothée).

Le reste du territoire, le territoire urbain, est aujourd'hui construit ou occupé à 90 % (Ville de Laval, 2015).

¹ Le Bureau municipal lavallois (BML) assure, pour un territoire donné, une présence professionnelle et personnalisée auprès des citoyens et des organismes, au cœur de leur milieu de vie. Il offre des lieux, des ressources, des services et des programmes diversifiés, de qualité et accessibles à tous dans les domaines d'intervention du Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social.

Figure 1. Densité de la population lavalloise selon les secteurs de recensement, 2011

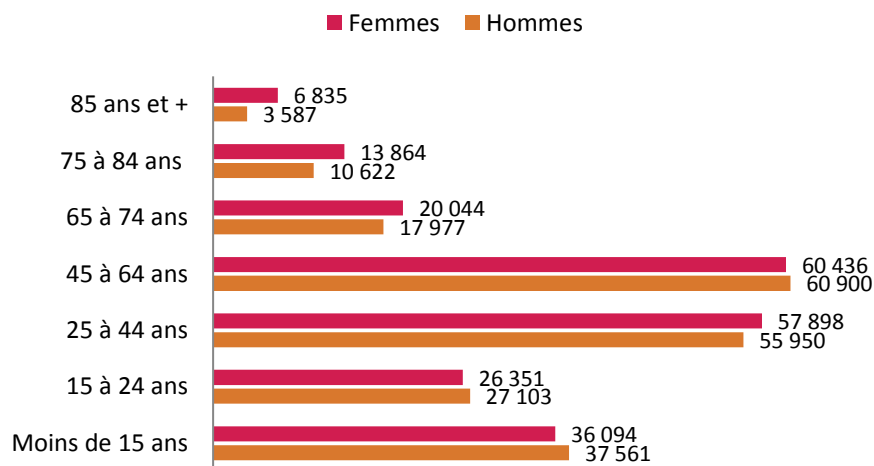


Source : Statistique Canada, Recensement de 2011.

En 2016, on compte environ **435 000 Lavalloises et Lavallois**, ce qui représente plus de 5 % de la population du Québec et fait de Laval la 3^e ville de la province en nombre d'habitants.

Les jeunes âgés de moins de 18 ans représentent le cinquième (20,2 %) de la population, tandis que les personnes âgées de 65 ans et plus en constituent 16,8 %.

Graphique 1. Population lavalloise selon l'âge et le sexe, Laval, 2016



Comme le montre le graphique ci-contre, on compte légèrement plus de femmes (50,9 %) que d'hommes (49,1 %), et l'écart se creuse à partir de 65 ans.

Par exemple, chez les 85 ans et plus, on observe près de deux fois plus de femmes que d'hommes.

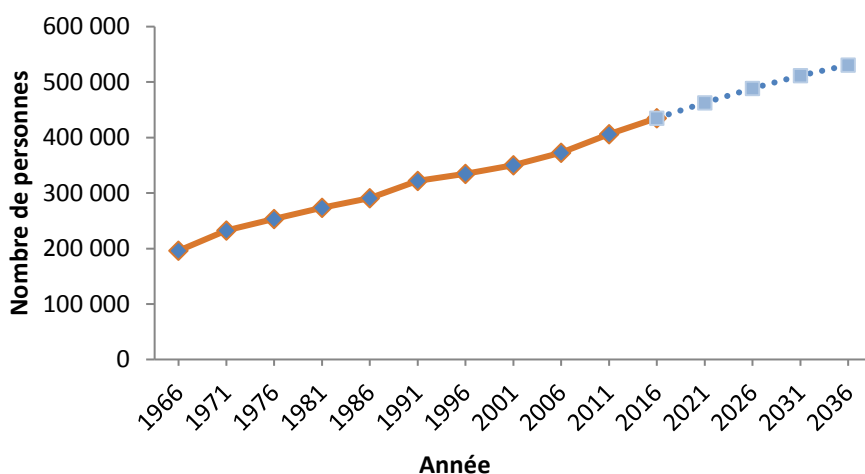
Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), *Estimations et projections de population comparables (1996-2036)*, juin 2015.

Croissance démographique

En 1965, lors de sa fondation, la ville de Laval comptait un peu moins de 200 000 personnes. Depuis ce temps, elle a connu une croissance constante de sa population.

Entre 2006 et 2011, la population lavalloise a augmenté deux fois plus rapidement que celle du Québec. Cette tendance se poursuivra, puisqu'on estime qu'entre 2016 et 2036, la population lavalloise augmentera de 22,0 % comparativement à 12,4 % au Québec. **En 2036, le nombre de Lavalloises et de Lavallois devrait dépasser 530 000.**

Graphique 2. Évolution de la population lavalloise de 1966 à 2036



Note : De 1966 à 2011 : estimations; de 2016 à 2036 : projections.

Sources : Statistique Canada, recensements de la population de 1966 à 2011; MSSS, *Estimations et projections de population comparables (1996-2036)*, juin 2015.

Vieillesse de la population

Comme le Québec, Laval connaîtra un vieillissement de sa population entre 2016 et 2036. En effet, une augmentation de près de 72,8 % du nombre de Lavalloises et de Lavallois âgés de 65 ans et plus est prévue, contre 62,0 % pour le Québec. Les augmentations les plus importantes s'observeront chez les 75 ans et plus, dont la population risque de doubler d'ici 2036. C'est ainsi que **la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus devrait passer de 16,8 % à 23,7 % à Laval entre 2016 et 2036**. Par comparaison, elle devrait atteindre 25,9 % au Québec

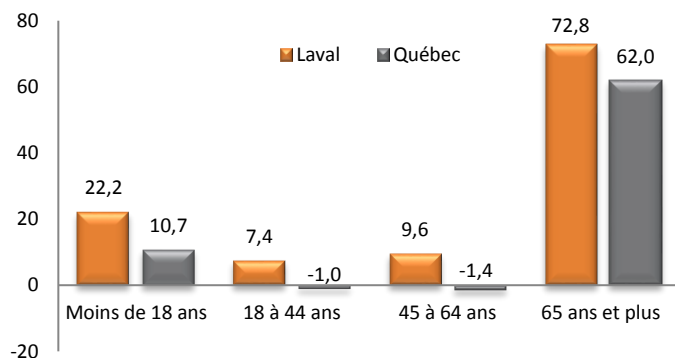
1 personne sur 6
a 65 ans et plus en 2016

1 personne sur 4
aura 65 ans et plus en 2036

Population globalement plus jeune à Laval qu'au Québec

La population lavalloise est, en 2016, un peu plus jeune que celle de la province, avec un âge médian de 41,1 ans, comparativement à 42 ans au Québec. Les jeunes âgés de moins de 18 ans représentent le cinquième de la population lavalloise. D'ici 2036, leur nombre devrait augmenter deux fois plus rapidement qu'au Québec. Par conséquent, même si l'on prévoit une augmentation plus marquée du nombre de personnes âgées à Laval, sa population restera globalement plus jeune que dans l'ensemble de la province, avec un âge médian projeté, en 2036, de 44,1 ans, comparativement à 45,5 ans au Québec.

Graphique 3. Augmentation (%) projetée de la population entre 2016 et 2036, Laval et Québec



Source : MSSS, *Estimations et projections de population comparables (1996-2036)*, juin 2015.

Axe 1

Les conditions de vie et les inégalités sociales

De quoi parle-t-on?

Conditions de vie

Les conditions de vie sont les circonstances dans lesquelles les individus naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent (OMS, 2008). Ces circonstances (environnement social, économique et physique) dépendent d'un ensemble de facteurs et offrent aux individus des possibilités de combler leurs besoins fondamentaux. On utilise souvent la notion de déterminants sociaux pour parler des conditions de vie. Ces déterminants sociaux sont, entre autres :

- le chômage et la sécurité d'emploi;
- l'aménagement du territoire;
- l'éducation et l'alphabétisme;
- l'exclusion sociale;
- le filet de sécurité sociale;
- l'insécurité alimentaire;
- le transport;
- le stress chronique;
- les réseaux de soutien et les environnements sociaux;
- l'emploi et les conditions de travail;
- le revenu et sa répartition;
- l'accès aux ressources et aux services;
- le logement.

Inégalités sociales

Les inégalités sociales se caractérisent par des différences marquées dans les conditions de vie au sein de la population. Ces différences découlent d'une distribution inégale des ressources. Ainsi, en raison de leur différence (sexe, origine, âge, etc.) ou d'une discrimination systémique qui s'exerce à leur endroit, certains individus ont un accès moindre à certaines ressources (au revenu, à l'éducation, au pouvoir, etc.). Les inégalités sociales orientent quotidiennement les possibilités qu'ont les personnes de combler leurs besoins, d'accéder à une ressource pouvant les aider, de s'épanouir, voire d'adopter et de maintenir de bonnes habitudes de vie.

Les paragraphes qui suivent dressent un portrait des caractéristiques culturelles, sociales, économiques et de santé des Lavalloises et des Lavallois, en mettant l'accent sur celles qui peuvent influencer leurs conditions de vie. Parmi ces caractéristiques, certaines agissent comme facteurs de protection, alors que d'autres interviennent comme facteurs de vulnérabilité. Ces derniers sont les conditions qui peuvent fragiliser les personnes et les rendre plus susceptibles de connaître un certain niveau de défavorisation. Les facteurs de protection, à l'opposé, désignent ce qui peut prévenir la défavorisation, par des conditions et par des ressources sociales et personnelles qui favorisent la santé et le bien-être. Sauf spécification contraire, les données présentées dans cette section proviennent des recensements et de l'Enquête nationale auprès des ménages de Statistique Canada.

Le saviez-vous?

La croissance démographique lavalloise est principalement due à l'immigration.

Entre 2001 et 2011, le nombre d'immigrants à Laval a augmenté de 84,1 %, tandis que le nombre de non-immigrants a augmenté de seulement 2,9 %.

L'immigration

Environ un Lavallois sur quatre est immigrant²

Chaque année, des milliers d'immigrants choisissent la ville de Laval comme terre d'accueil. Ainsi, au cours des dernières années, Laval a accédé au deuxième rang des villes qui accueillent le plus grand nombre de nouveaux arrivants de l'étranger, derrière Montréal. Près de la moitié (45,4 %) de ces nouveaux arrivants étaient nés dans un de ces pays : Haïti, Maroc, Algérie, Liban ou Roumanie (Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2015).

Une augmentation importante de l'immigration

Tant à Laval qu'au Québec, la proportion de la population issue de l'immigration a augmenté au cours des 20 dernières années, mais plus particulièrement à partir de 2001. À Laval, la proportion de personnes immigrantes est passée de 14,6 % en 1996 à 15,5 % en 2001, puis à 20,6 % en 2006. En 2011, la population immigrante était près de deux fois plus élevée à Laval (24,6 %) qu'au Québec (12,6 %).

Avec près d'un quart de personnes immigrantes (24,6 %), Laval est, après Montréal (33,2 %), la région ayant la proportion d'immigrants la plus élevée. La Montérégie arrive au troisième rang, loin derrière, avec 9,1 %.

Sur le territoire lavallois, c'est dans le secteur de Chomedey (BML 3) que l'on trouve le plus de personnes immigrantes, qui composent plus du tiers (38,1 %) de sa population. Il s'agit également d'un secteur de transit, c'est-à-dire que lorsque les personnes issues de l'immigration bonifient leurs conditions de vie, elles migrent vers d'autres secteurs plus favorisés de Laval.

Néanmoins, cette diversité ethnoculturelle croissante transforme, à vitesse variable, la composition de tous les quartiers lavallois.

Proportion de personnes immigrantes, Québec, Laval et Chomedey, 2011



² Selon Statistique Canada, le terme *immigrant* désigne une personne née à l'extérieur du Canada qui est ou qui a déjà été un immigrant reçu ou un résident permanent. Certains immigrants sont citoyens canadiens, d'autres non.

Les personnes immigrantes sont socioéconomiquement plus vulnérables que les non-immigrants

Comme on peut le constater dans le tableau suivant, certains facteurs de protection³ sont plus présents chez les personnes immigrantes que chez celles qui sont nées au Canada :

- elles sont moins nombreuses à vivre seules;
- elles sont plus nombreuses à détenir un diplôme universitaire, particulièrement si elles ont immigré au pays récemment (depuis moins de cinq ans).

Toutefois, d'autres facteurs les rendent plus vulnérables⁴ que les personnes nées au Canada :

- elles sont plus nombreuses à être sous-scolarisées (c'est-à-dire à n'avoir aucun diplôme);
- si elles sont issues de l'immigration récente, elles affichent le plus haut taux de chômage, bien que près de la moitié d'entre elles aient un diplôme universitaire;
- elles sont plus souvent à faible revenu, particulièrement si elles ont immigré au pays récemment;
- elles bénéficient en moyenne de revenus beaucoup plus faibles, les revenus moyens selon le statut d'immigration démontrant des écarts importants. En effet, les immigrants gagnent en moyenne 84 % du revenu des non-immigrants;
- si elles sont des femmes, elles gagnent en moyenne 75 % du revenu des hommes immigrants, ce qui correspond à l'écart entre les sexes parmi les non-immigrants. Les femmes immigrantes sont donc doublement discriminées sur le plan du revenu, puisqu'elles bénéficient d'un revenu moyen plus faible que celui des hommes et que celui des non-immigrants.

Tableau 1. Données sur la diplomation, les personnes vivant seules, l'emploi et le revenu chez les immigrants et les non-immigrants, Laval, 2011

	Non-immigrants	Immigrants	Immigrants récents
Éducation			
Aucun diplôme	10,9 %	16,7 %	11,5 %
Diplôme universitaire	29,7 %	36,8 %	49,2 %
Conditions de vie			
Vit seul	14,7 %	6,4 %	3,3 %
Revenu moyen (avant impôt)	39 190 \$	32 907 \$	22 598 \$
Faible revenu	11,4 %	16,7 %	32,8 %
Taux de chômage	6,2 %	8,2 %	17,5 %

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

³ Facteur de protection : Ce qui peut prévenir la défavorisation, par des conditions et par des ressources sociales et personnelles qui favorisent la santé et le bien-être.

⁴ Facteur de vulnérabilité : Conditions qui peuvent fragiliser les personnes et les rendre plus susceptibles de connaître un certain niveau de défavorisation.

Les langues

Le français en diminution

L'usage du français à la maison est en diminution, alors que l'emploi de langues non officielles est en augmentation. Entre 2001 et 2011, la proportion de Lavalloises et de Lavallois parlant le plus souvent le français à la maison est passée de 78,8 % à 70,1 %. La diminution observée s'est principalement faite au profit des langues non officielles. Parmi les langues non officielles le plus souvent parlées à la maison, on trouve en tête de liste l'arabe, l'espagnol et le grec.

Un accroissement de la communauté anglophone à Laval

Alors qu'en 2006, on comptait 68 640 personnes anglophones à Laval, soit une proportion de 18,8 %, en 2011, on en dénombrait 82 250, soit 20,9 % de l'ensemble des Lavalloises et des Lavallois vivant dans un ménage privé⁵. Il s'agit d'une augmentation du nombre d'anglophones de 20,1 % en cinq ans. Tandis que Laval représente 5 % de la population québécoise, sa communauté d'expression anglaise constitue 8,2 % de l'ensemble des anglophones du Québec.

La famille lavalloise

Une augmentation des jeunes familles et des familles nombreuses

La famille⁶ québécoise est plus diversifiée que jamais, ne se limitant plus à un couple marié avec des enfants. À cet égard, au Québec, la proportion de couples mariés n'a cessé de décroître durant les deux dernières décennies, alors que le nombre de couples sans enfants n'a pas arrêté de croître. Par contre, à Laval, ces deux phénomènes se sont stabilisés depuis les dernières années. Les trois quarts des couples lavallois sont mariés, alors qu'au Québec, cette proportion n'atteint pas les deux tiers. D'ailleurs, à Laval, on compte proportionnellement plus de familles avec deux enfants ou plus qu'au Québec, et les familles de grande taille (trois enfants ou plus) sont en hausse, contrairement à la tendance québécoise. Cette situation s'expliquerait par la présence d'une population plus jeune à Laval et par la part de plus en plus importante de familles issues de l'immigration. On observe que ces familles sont souvent composées d'un plus grand nombre d'enfants.

⁵ Selon Statistique Canada, un ménage privé est constitué d'une personne ou d'un groupe de personnes qui occupent le même logement.

⁶ Selon Statistique Canada, une famille occupe le même logement et peut être composée d'un couple (marié ou non) sans enfants, d'un couple avec enfants, ou d'un parent avec au moins un enfant (famille monoparentale).

Graphique 4. Quelques statistiques sur l'évolution de la structure familiale, Laval et Québec, 1991 et 2011

Mariage :

Laval ↓ > Québec ↓

Laval : 73,6 %; Québec : 62,2 %

Couples sans enfants :

Laval ↑ < Québec ↑

Laval : 42,5 %; Québec : 50,6 %

Monoparentalité :

Laval ↑ < Québec ↑

Laval : 25,9 %; Québec : 28,7 %

Familles de grande taille :

Laval ↑ > Québec ↓

Laval : 16,2 %; Québec : 14,9 %

Personnes vivant seules :

Laval ↑ < Québec ↑

Laval : 12,3 %; Québec : 16,9 %

Source : Statistique Canada, recensements de 1991 et de 2011.

Les familles monoparentales : plus du quart des familles avec enfants

À Laval, en 2011, on comptait 18 910 familles monoparentales, soit 16,8 % de l'ensemble des familles et plus du quart (25,9 %) des familles avec enfants. Depuis quelques années, ce type de famille est en augmentation, tant à Laval qu'au Québec. À Laval, parmi les familles avec enfants, la proportion est passée de 19,3 % en 1991 à 25,9 % en 2011.

Les femmes représentent 78 % des chefs de famille monoparentale; cette proportion passe à 85 % dans le cas des familles monoparentales avec enfants âgés de moins de 6 ans. Soulignons également qu'il existe une différence importante de revenu selon le sexe de la personne à la tête de la famille monoparentale. En effet, lorsque la famille comporte au moins un enfant d'âge préscolaire, le revenu moyen d'un homme chef de famille monoparentale correspond à près de 50 % de plus que celui d'une femme dans la même situation.

Des mères de plus en plus âgées

En 2014, la majorité (64,7 %) des naissances lavalloises étaient le fait de mères âgées de 30 ans et plus. La moyenne d'âge des mères ayant donné naissance en 2014 était plus élevée à Laval (31,4 ans) que dans l'ensemble du Québec (30,1 ans)⁷. Depuis le début des années 1990, le taux de fécondité a beaucoup diminué chez les femmes de 20 à 29 ans. À l'opposé, depuis les années 2000, ce taux chez les 30 à 39 ans a grimpé très rapidement⁸. Ces deux phénomènes ont eu lieu à la fois à Laval et au Québec, mais plus rapidement et de façon plus marquée dans la région lavalloise : le taux de fécondité des 30 à 39 ans a dépassé celui des 20 à 29 ans en 2004 à Laval, mais seulement en 2011 au Québec.

Soulignons également que les mères immigrantes sont généralement plus âgées que les mères non immigrantes au moment de la naissance de leur premier enfant⁹.

Une naissance sur deux est le fait d'un parent immigrant

En 2014, à Laval, 43,0 % des naissances impliquaient des mères immigrantes et plus d'une naissance sur deux (53,0 %) était le fait d'un parent immigrant. Depuis l'an 2000, le taux d'augmentation des naissances attribuables à des mères immigrantes est trois fois plus élevé à Laval qu'au Québec¹⁰.

Un boum de jeunes familles

Entre 2002 et 2010, nous avons assisté à ce que plusieurs ont qualifié de « *mini-baby-boom* ». Le nombre de naissances lavalloises a augmenté de 30,2 %. Depuis 2010, cet élan semble s'être essoufflé, car le nombre de naissances s'est stabilisé à environ 4 400 annuellement (4 375 naissances en 2014)¹¹. Entre 2006 et 2011, le nombre de familles ayant des enfants de moins de 6 ans a augmenté de 15,5 % à Laval par rapport à une croissance démographique de l'ordre de 8 % pour la population totale. En 2016, cela se traduit par un nombre d'enfants de 5 à 9 ans beaucoup plus important que ce que l'on observait 10 ans plus tôt, soit une augmentation de 21,6 %.

Les personnes vivant seules

Un Lavallois sur huit vit seul

Parmi les Lavalloises et les Lavallois de 15 ans et plus, une personne sur huit vit seule. Chez les personnes âgées de 65 ans et plus, cette proportion est d'une personne sur quatre (14,7 % des hommes et 33,7 % des femmes). Cela représente, en 2016, plus de 40 000 Lavalloises et Lavallois qui vivent seuls. La proportion de personnes vivant seules est plus faible à Laval que dans l'ensemble du Québec. Elle s'avère aussi la plus faible après celle des régions du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James. Toutefois, elle tend à augmenter, étant passée de 8,3 % en 1996 à 12,3 % en 2011.

Chez les plus jeunes, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à vivre seuls, mais ce phénomène s'inverse à partir de 55 ans. Chez les personnes âgées de 65 ans et plus, le tiers des femmes vivent seules (33,7 %), comparativement à 14,7 % des hommes, un écart qui est principalement dû à l'espérance de vie plus élevée des femmes.

⁷ MSSS, Fichier des naissances vivantes, 2014.

⁸ Données extraites à partir de l'Infocentre de santé publique, Institut national de santé publique du Québec.

⁹ MSSS, Fichier des naissances vivantes, 2014.

¹⁰ *Idem.*

¹¹ *Idem.*

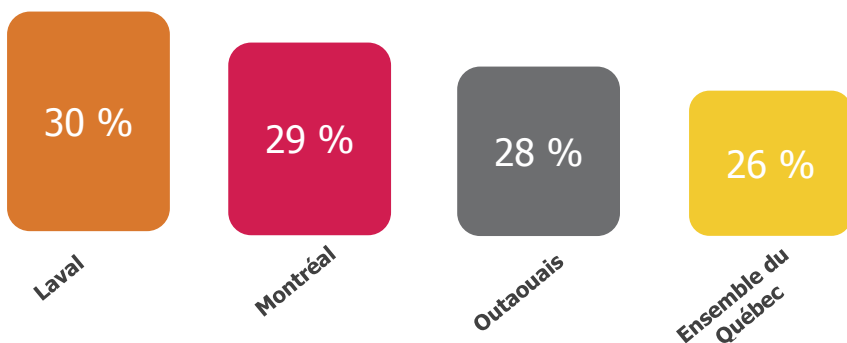
Soulignons également que le fait de vivre seul est associé à une plus grande fréquence du faible revenu. De plus, les femmes qui vivent seules sont plus souvent à faible revenu que les hommes dans la même situation.

Le développement des enfants à la maternelle

Plus d'un enfant sur quatre est vulnérable dans au moins un aspect de son développement

La région de Laval se distingue du reste du Québec par une plus grande proportion d'enfants vulnérables dans au moins un domaine de développement¹². Ainsi, selon les données lavalloises de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle¹³, plus du quart des enfants à la maternelle seraient vulnérables dans au moins un domaine de développement (14,6 % dans un seul domaine de développement; 7,5 % dans deux domaines de développement; et 7,7 % dans trois domaines de développement ou plus). Un enfant considéré comme vulnérable est plus susceptible de manifester des difficultés liées à des apprentissages scolaires, d'éprouver des difficultés d'adaptation sociale et scolaire et d'être moins bien outillé que les autres enfants québécois pour profiter pleinement de ce que l'école peut lui offrir (Bédard, 2014).

Graphique 5. Proportion (%) d'enfants vulnérables dans au moins un domaine de développement, 2012



Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM) 2012.

Les enfants de la maternelle sont **plus susceptibles d'être vulnérables dans au moins un domaine de développement** lorsqu'ils sont (sans ordre d'importance) plus jeunes que les autres, de sexe masculin, défavorisés matériellement et socialement, de langue maternelle autre que le français, nés à l'extérieur du Canada ou lorsqu'ils n'ont pas fréquenté un service de garde de façon régulière.

¹² Les cinq domaines de développement sont les suivants : habiletés de communication et connaissances générales, développement cognitif et langagier, maturité affective, compétences sociales, et santé physique et bien-être.

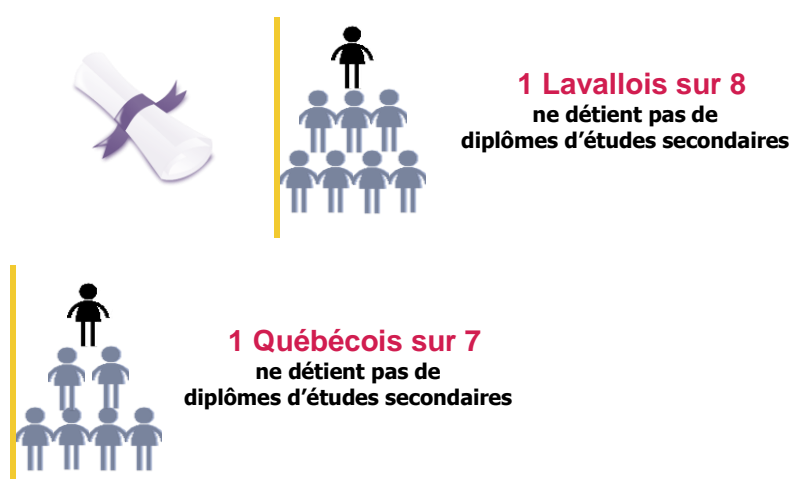
¹³ Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM), 2012.

La scolarité

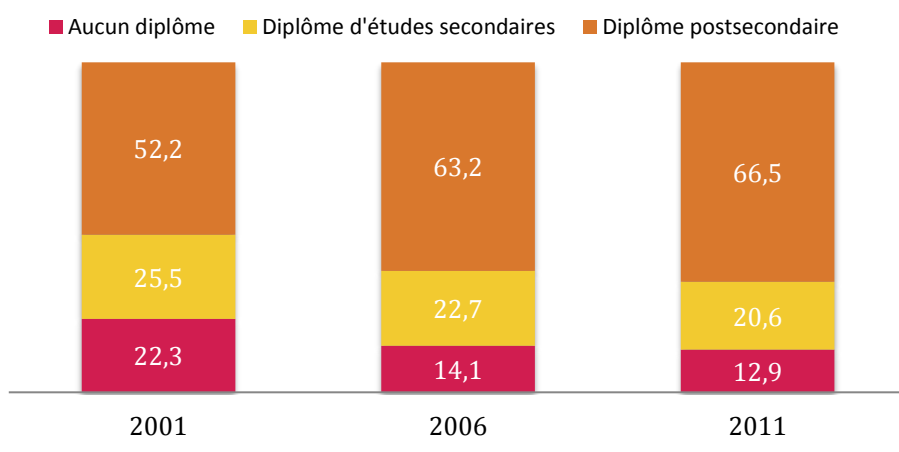
La sous-scolarisation est en diminution

Tant au Québec qu'à Laval, la proportion de personnes de 25 à 64 ans sans diplôme d'études secondaires (DES) a diminué. À Laval, 12,9 % de la population de cet âge ne détient aucun diplôme ni certificat. Cette proportion est plus faible que pour l'ensemble du Québec (14,8 %). À noter que l'on observe les diminutions les plus spectaculaires chez les Lavalloises et les Lavallois de 65 ans et plus, où la proportion de personnes sans DES est passée de 58,2 % en 2001 à 38,8 % en 2011.

Les femmes lavalloises sont en moyenne plus scolarisées¹⁴ que les hommes, en particulier chez les 25 à 34 ans. Par contre, cette situation change dans la population de 45 ans ou plus, où les hommes affichent un taux de scolarité plus élevé.



Graphique 6. Proportion (%) de la population âgée de 25 à 64 ans selon le plus haut grade, certificat ou diplôme à Laval en 2001, 2006 et 2011



Source : Statistique Canada, recensements de 2001 et de 2006 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

¹⁴ Détentrices d'au moins un DES ou l'équivalent.

Le décrochage scolaire

Le décrochage diminue, mais les garçons demeurent plus à risque

Laval compte deux commissions scolaires : la Commission scolaire de Laval, qui donne un enseignement en français, et la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, qui le fait en anglais. Le taux de décrochage scolaire¹⁵ est en diminution pour les deux commissions scolaires. En effet, entre 2007-2008 et 2012-2013, il est passé de 22,3 % à 18,1 % à la Commission scolaire de Laval et de 20,7 % à 14,4 % à la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier¹⁶. Autre fait à signaler : il est plus élevé chez les garçons que chez les filles.

Tableau 2. Taux (%) de sorties sans diplôme ni qualification (décrochage annuel), formation générale, selon le sexe, par commission scolaire, 2012-2013

	Garçons	Filles	Total
Commission scolaire de Laval	22,9	12,9	18,1
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier	16,2	12,6	14,4
Ensemble du Québec	18,8	11,9	15,3

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, août 2014.

Le saviez-vous?

Au cours des 10 dernières années, le taux de décrochage des filles a généralement été plus élevé à Laval que dans l'ensemble des commissions scolaires du Québec. De plus, les perspectives économiques sont moins favorables pour les femmes sans diplôme, celles-ci ayant un taux d'emploi et des revenus plus faibles.

Parmi la population lavalloise sans diplôme, le taux d'emploi des femmes est de 36,7 %, comparativement à 52,6 % chez les hommes.

Le saviez-vous?

À la Commission scolaire de Laval, la proportion d'élèves issus de l'immigration (élèves nés à l'extérieur du Canada ou ayant au moins un parent immigrant), qui atteint 52 %, est la plus élevée des commissions scolaires du Québec, devant la Commission scolaire de Montréal (48 %) (MELS, 2014).

¹⁵ Le taux de décrochage annuel correspond au pourcentage d'élèves de la formation générale (secondaire) qui n'ont pas obtenu de diplôme ni de qualification durant l'année scolaire considérée **et** qui, durant toute l'année suivante, ne sont réinscrits nulle part au Québec, ni en formation générale (des jeunes ou des adultes), ni en formation professionnelle, ni au collégial.

¹⁶ La CS Sir-Wilfrid-Laurier couvre également les régions des Laurentides et de Lanaudière; sur neuf écoles secondaires, trois sont situées dans la région de Laval. Les taux présentés sont ceux de l'ensemble de son territoire.

L'emploi et le chômage

Des distinctions entre les hommes et les femmes

Un peu plus du tiers (39,5 %) des Lavalloises et des Lavallois travaillent sur le territoire de leur ville, tandis que près de la moitié (46,4 %) gagnent leur vie à Montréal. Ces proportions sont assez stables dans le temps.

Par ailleurs, la majorité des personnes travaillant à Laval résident sur ce territoire (50 %). Viennent ensuite les travailleuses et les travailleurs qui habitent la banlieue nord (18 %), suivis des Montréalais (14 %).

Parmi l'ensemble de la population lavalloise de 15 ans et plus, le taux d'emploi est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. En 2010, il était de 58,5 % chez les femmes et de 65,8 % chez les hommes. Toutefois, cet écart entre les sexes s'observe à partir de 25 ans et s'accroît avec l'âge. Chez les 15 à 24 ans, ce sont les femmes qui sont les plus actives sur le marché du travail.

Parmi la population en emploi, les femmes sont moins nombreuses (75,4 %) que les hommes (86,5 %) à occuper un emploi à temps plein.

Comparativement aux hommes, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à travailler dans le secteur des affaires, des finances et de l'administration (28,0 % contre 11,7 %), dans le secteur de la santé (10,5 % contre 2,3 %) ainsi que dans celui des sciences sociales, de l'enseignement et de l'administration publique (14,6 % contre 5,4 %). Les hommes, pour leur part, sont plus souvent actifs dans le secteur des métiers, du transport et de la machinerie (22,1 % contre 1,3 %).

L'habitation

Le coût des logements est en augmentation

En 10 ans (de 2004 à 2014), le coût moyen mensuel d'un logement locatif lavallois a augmenté de 20 %. En 2014, il était de 726 \$, soit parmi les plus élevés de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) (Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2015). Ce coût s'est accru plus rapidement que l'indice des prix à la consommation (IPC).

59,5 %

Taux d'emploi en 2015

Population lavalloise de 15 ans et plus

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, adapté par l'Institut de la statistique du Québec, 2016.

8,0 %

Taux de chômage en 2015

Population lavalloise de 15 ans et plus

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, adapté par l'Institut de la statistique du Québec, 2016.

4,4 %

Taux d'assistance sociale de la clientèle des programmes d'assistance sociale en septembre 2016

Population lavalloise de 18 à 64 ans

Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2016.

Le saviez-vous?

À Laval, environ 6 % des ménages vivent dans un logement de taille insuffisante. Le secteur de Chomedey (BML 3) se démarque par une forte proportion (8,3 %) de ménages habitant un espace restreint.

À Laval, la majorité des ménages sont propriétaires de leur logement (69,3 %), une proportion plus forte que pour l'ensemble du Québec (61,2 %). Toutefois, dans les secteurs des BML 2 et 3, la proportion de ménages propriétaires est plus faible, soit de 46,6 % et de 57,2 % respectivement. De plus, on répertorie les coûts moyens d'habitation (pour les propriétaires ou les locataires) les plus élevés dans les secteurs des BML 4, 5 et 6 (voir figure 1).

Enfin, près du quart (23,4 %) des ménages lavallois vivent dans un logement non abordable¹⁷. Les ménages locataires sont environ deux fois plus nombreux (36,5 %) que les ménages propriétaires (17,6 %) à être dans cette situation. À noter que peu de logements sociaux et subventionnés¹⁸ sont disponibles sur le territoire, soit 7,8 % en 2011. La proportion est de 9,4 % pour l'ensemble de la province.

L'itinérance

Les personnes vivant dans un logement non abordable sont plus à risque d'itinérance

Les personnes qui sont à faible revenu et qui consacrent une grande proportion de celui-ci à leur logement peuvent être à risque d'itinérance, une situation que l'on peut définir ainsi :

L'itinérance désigne un processus de désaffiliation sociale et une situation de rupture sociale qui se manifestent par la difficulté pour une personne d'avoir un domicile stable, sécuritaire, adéquat et salubre en raison de la faible disponibilité des logements ou de son incapacité à s'y maintenir et, à la fois, par la difficulté de maintenir des rapports fonctionnels, stables et sécuritaires dans la communauté (MSSS, 2014, p. 30).

À Laval, il est difficile de dénombrer les personnes itinérantes. Celles-ci ont pour la plupart un toit, mais vivent dans des conditions très précaires et sont en situation de marginalisation et de rupture sociale. Le risque qu'elles se retrouvent « à la rue » est important. D'autres sont véritablement sans logis, pour la plupart de façon situationnelle ou épisodique. C'est pourquoi il est difficile d'évaluer l'ampleur du phénomène à Laval (Bélanger, 2015).

¹⁷ Un logement est considéré comme non abordable lorsque le ménage consacre 30 % ou plus de son revenu total au loyer brut (ménage locataire) ou aux principales dépenses de la propriété (ménage propriétaire).

¹⁸ Les logements subventionnés incluent les logements dont le loyer est déterminé en fonction du revenu, les logements sociaux, les logements sans but lucratif, les habitations à loyer modique (HLM) ainsi que les logements couverts par les programmes gouvernementaux d'aide au logement, les suppléments au loyer et les allocations au logement.

Le revenu

Des augmentations importantes du revenu, mais de nombreux Lavallois à faible revenu

En 2011, le revenu médian¹⁹ des Lavalloises et des Lavallois était de 29 786 \$, celui des ménages privés de 60 952 \$ et celui des familles de 75 020 \$. Il était plus élevé à Laval que pour l'ensemble de la province, particulièrement à l'échelle des familles (68 344 \$ au Québec). Toutefois, l'écart entre Laval et le Québec s'est rétréci dans les dernières années. En effet, bien que des augmentations importantes du revenu des Lavalloises et des Lavallois aient été observées entre 2001 et 2011, le Québec a connu des hausses plus marquées. Par ailleurs, soulignons que la prospérité économique de la région prise dans son ensemble occulte souvent l'existence, à Laval, de secteurs urbains fortement fragilisés sur le plan socioéconomique.

**Revenus moyens
supérieurs à Laval :**

Laval ↑ > Québec ↑

Le faible revenu concerne une personne sur huit à Laval

La proportion de Lavalloises et de Lavallois vivant dans un ménage²⁰ à faible revenu²¹ (12,8 %) est inférieure à celle de l'ensemble du Québec (16,7 %). **En 2016, cela pourrait représenter plus de 55 000 Lavalloises et Lavallois vivant à faible revenu.**

Le saviez-vous?

Certains groupes sont plus nombreux que d'autres à vivre dans un ménage à faible revenu :

- 13,8 % des femmes (11,9 % des hommes);
- 21,5 % des familles monoparentales (5,8 % des familles composées d'un couple);
- 15,3 % des enfants de moins de 6 ans;
- 15,4 % des personnes âgées de 65 ans et plus (10,6 % des hommes et 19,5 % des femmes);
- 16,7 % des personnes immigrantes (32,8 % des immigrants récents);
- 31,3 % des personnes vivant seules.

¹⁹ Valeur d'un revenu situé à mi-hauteur sur l'échelle des revenus, c'est-à-dire que 50 % des personnes gagnent plus et l'autre moitié reçoit moins.

²⁰ Rappelons qu'un ménage privé est constitué d'une personne ou d'un groupe de personnes qui occupent le même logement. Un ménage se distingue d'une famille au sens où plusieurs familles peuvent vivre dans un même ménage.

²¹ La mesure de faible revenu (MFR) est basée sur 50 % du revenu familial médian québécois après impôt. Notons également que ce revenu médian est ajusté en fonction de la taille de la famille.

L'insécurité alimentaire

Des revenus insuffisants et un problème d'accessibilité

En 2013-2014, **6,5 % de Lavalloises et de Lavallois âgés de 12 ans et plus étaient confrontés à une insécurité alimentaire modérée ou grave**²² liée à un revenu insuffisant. En 2016, on estime à près de 25 000 le nombre de personnes de 12 ans et plus vivant dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire à Laval. Les populations lavalloises les plus touchées sont les jeunes adultes, les familles avec enfants et les familles immigrantes.

Mis à part le revenu, un autre facteur important de l'insécurité alimentaire est l'accessibilité à l'offre, peu importe le revenu du ménage. En effet, les sources d'approvisionnement s'éloignent parfois des quartiers résidentiels, ce qui les rend moins accessibles. De plus, dans certains cas, il est difficile de se rendre aux épiceries par les transports en commun. L'accès géographique aux commerces d'alimentation est plus problématique dans l'est de Laval, particulièrement à Saint-François. Certaines personnes se voient dans l'obligation de faire leur épicerie dans les dépanneurs, où l'offre alimentaire est souvent restreinte, de moindre qualité et plus dispendieuse (Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval, 2015).

Le saviez-vous?

L'ensemble du Québec est confronté, depuis quelques années, à un contexte économique difficile. Par exemple :

- Le pouvoir d'achat est à la baisse : les revenus ne suivent pas les prix à la consommation.
- Le taux d'endettement est à la hausse : en 1999, moins de 10 % des familles atteignaient un ratio d'endettement de 80 % ou plus, alors qu'en 2012, elles étaient près de 16 % dans cette situation (Gauthier, 2015).

Les habitudes de vie

De nombreux Lavallois sont à risque de maladies chroniques

En 2013-2014²³, parmi les Lavalloises et les Lavallois de 18 ans et plus :

- 22,7 % (soit plus d'une personne sur cinq) fumaient;
- près du quart (23,7 %) étaient sédentaires dans leurs loisirs;
- une personne sur cinq souffrait d'obésité (20,8 %), une proportion plus élevée qu'au Québec (18,2 %) et qui est en augmentation constante;
- environ la moitié (49,9 %) consommaient des fruits et légumes moins de cinq fois par jour;
- 13,4 % avaient une consommation excessive d'alcool²⁴.

Le saviez-vous?

Il existe des différences marquées entre les filles et les garçons et entre Laval et le reste du Québec en ce qui concerne la pratique d'activité physique chez les jeunes de 12 à 17 ans. En effet, seulement 18,3 % des jeunes filles lavalloises sont considérées comme actives dans leurs loisirs et le transport, soit le taux le plus bas du Québec, et elles sont les plus nombreuses à être sédentaires, avec une proportion de 33,5 %²⁵.

²² L'insécurité alimentaire se définit ici comme le fait de vivre « parfois » ou « souvent » une ou plusieurs de ces trois situations : 1) s'inquiéter du fait qu'il n'y aurait pas suffisamment de nourriture à cause d'un manque d'argent; 2) n'avoir pas suffisamment de nourriture à cause d'un manque d'argent; 3) n'avoir pas mangé des aliments de la qualité ou de la variété désirée à cause d'un manque d'argent. Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), 2013-2014.

²³ Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), 2013-2014.

²⁴ Avoir consommé cinq verres ou plus à une même occasion, au moins une fois par mois, dans la dernière année.

Globalement, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à adopter de saines habitudes de vie ainsi qu'à présenter un poids normal.

L'état de santé global et l'espérance de vie

La majorité estime avoir une bonne santé physique et mentale

Environ 59 % des Lavalloises et Lavallois, soit une proportion comparable à celle de l'ensemble du Québec, perçoivent leur santé comme étant très bonne ou excellente. Quant à leur santé mentale, près de 75 % d'entre eux la considèrent comme excellente²⁶.

Quant à l'espérance de vie à la naissance, elle est plus élevée à Laval (82,4 ans) que dans l'ensemble du Québec (81,2 ans). De plus, les femmes (84,4 ans) présentent toujours une espérance de vie supérieure à celle des hommes (80,2 ans)²⁷.

Les maladies chroniques

On observe une augmentation de la prévalence²⁸ des maladies chroniques suivantes : le diabète, l'hypertension et la maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC).

À Laval :

- Plus d'une personne de 20 ans et plus sur 10 (10,1 %) souffre du diabète;
- Près du quart (24,3 %) des 20 ans et plus sont atteints d'hypertension;
- 7,4 % des personnes de 35 ans et plus ont une MPOC²⁹.

Le vieillissement de la population ainsi que l'augmentation de l'espérance de vie des personnes atteintes de ces maladies expliquent en grande partie ces hausses. De plus, Laval se démarque par des taux plus élevés que l'ensemble du Québec quant au diabète chez les adultes et les aînés ainsi qu'à l'hypertension chez les personnes âgées.

²⁵ Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire, 2010-2011.

²⁶ Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), 2013-2014. Population de 18 ans et plus.

²⁷ Données extraites à partir de l'Infocentre de santé publique, Institut national de santé publique du Québec.

²⁸ La prévalence correspond au nombre de personnes atteintes d'une maladie pour une période donnée, rapporté à la population totale.

²⁹ Institut national de santé publique du Québec, Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ), 2013-2014. Données extraites à partir de l'Infocentre de santé publique.

Les incapacités

Près du tiers de la population lavalloise éprouve des difficultés

Selon une enquête effectuée en 2010-2011³⁰, près du tiers (31,5 %) de la population lavalloise aurait une incapacité, c'est-à-dire de la difficulté à effectuer certaines tâches de la vie quotidienne en raison d'un état ou d'un problème de santé de longue durée (6 mois ou plus). La majorité des incapacités sont qualifiées de légères (67 %), tandis que 22 % sont modérées et 11 % graves.

La proportion de personnes qui souffrent d'une incapacité augmente avec l'âge, passant de 22 % chez les 15 à 24 ans à 89 % chez les 85 ans et plus.

Les causes de l'incapacité qui sont le plus souvent mentionnées par ces personnes sont, dans l'ordre, les problèmes de santé (ou leurs séquelles), les douleurs (ex. : une douleur liée à une blessure), le vieillissement et un accident. De plus, les incapacités sont le plus souvent liées à des problèmes d'agilité et de mobilité.

Les troubles de santé mentale

Chaque année, un Lavallois sur dix reçoit un diagnostic de trouble de santé mentale

En 2013-2014, à Laval, près de 45 000 personnes d'un an et plus ont reçu un diagnostic de trouble de santé mentale, soit 11,1 % de la population. Les troubles anxio-dépressifs sont, de loin, les plus fréquents, représentant environ les deux tiers de l'ensemble des troubles mentaux³¹.

Parmi l'ensemble du Québec, Laval se situe au deuxième rang (*ex æquo* avec Montréal) des régions ayant la plus faible prévalence de troubles de santé mentale diagnostiqués. Toutefois, chez les personnes âgées exclusivement, la prévalence lavalloise est la plus élevée de la province.

Les femmes reçoivent plus souvent un diagnostic de trouble de santé mentale et souffrent davantage de détresse psychologique que les hommes

Tant à Laval qu'au Québec, parmi les personnes ayant reçu un diagnostic de trouble de santé mentale au cours d'une année, ce sont les femmes qui présentent le plus haut taux. À Laval, en 2013-2014, la prévalence était de 12,5 % chez les femmes et de 9,7 % chez les hommes³². En outre, les femmes sont également plus nombreuses que les hommes à vivre avec un niveau élevé de détresse psychologique (28 % comparativement à 35 %)³³.

³⁰ Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement, 2010-2011.

³¹ Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ), 2013-2014. Données extraites à partir de l'Infocentre de santé publique.

³² *Idem.*

³³ Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé de la population, 2014-2015. Population de 15 ans et plus.

Les inégalités sociales de santé

Des écarts de santé importants selon le revenu

À Laval, on constate un écart de santé important entre les personnes qui font partie des catégories extrêmes de revenu³⁴. En 2013-2014, comparativement aux plus riches, les personnes disposant d'un faible revenu étaient :

- **quatre fois plus à risque** de percevoir leur santé comme **passable ou mauvaise**³⁵;
- près de **deux fois plus à risque** d'avoir des **problèmes de santé fonctionnelle** modérés ou sérieux^{36,37};
- **deux fois plus susceptibles** de souffrir d'**hypertension**³⁸;
- **trois fois plus susceptibles** d'être atteintes de **diabète**³⁹.

Cette réalité semble aussi se répercuter sur l'utilisation des services de santé. En effet, les secteurs des BML plus défavorisés sur le plan socioéconomique se démarquent par des taux d'hospitalisation de courte durée plus élevés que les autres, et ce, pour toutes les tranches d'âge⁴⁰. Ces secteurs sont Pont-Viau, Renaud-Coursol et Laval-des-Rapides (BML 2) et Chomedey (BML 3), comme nous le verrons dans la section qui suit.

Des écarts socioéconomiques entre les quartiers

Les secteurs des BML de Chomedey (BML 3) et de Pont-Viau, Renaud-Coursol et Laval-des-Rapides (BML 2) s'avèrent les plus défavorisés à Laval

Laval est une ville hétérogène sur le plan socioéconomique. La défavorisation peut se mesurer non seulement par la faiblesse du revenu des individus, mais également par plusieurs facteurs de vulnérabilité qui peuvent y conduire (voir le tableau 3) et qui influencent la santé et le bien-être des personnes.

Bien que la pauvreté soit présente un peu partout à Laval, elle se concentre principalement dans les quartiers du centre-sud du territoire, c'est-à-dire dans les secteurs des BML 2 et 3, où environ une personne sur cinq vit dans un ménage à faible revenu. La majorité (57,9 %) des Lavalloises et des Lavallois à faible revenu habite dans ces deux secteurs. On y observe également une proportion plus élevée de plusieurs autres facteurs de vulnérabilité, comme le fait de vivre seul, de n'avoir aucun diplôme, d'être une famille monoparentale et d'habiter dans un logement non abordable.

³⁴ Les personnes vivant dans un ménage du quintile de revenu le plus faible comparativement à celles faisant partie d'un ménage du quintile le plus élevé.

³⁵ Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2013-2014.

³⁶ *Idem.*

³⁷ L'état de santé fonctionnelle global d'un individu est mesuré au moyen de 31 questions qui portent sur huit attributs de santé : la vue, l'ouïe, la parole, la mobilité, la dextérité, la connaissance, les émotions ainsi que la douleur et l'inconfort.

³⁸ Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2013-2014.

³⁹ *Idem.*

⁴⁰ MSSS, fichier MED-ÉCHO, 2014-2015.

En revanche, les secteurs des BML de Fabreville-Est et Sainte-Rose (BML 5) et de Sainte-Dorothée, Laval-Ouest, Laval–Les Îles, Fabreville-Ouest et Laval-sur-le-Lac (BML 4) semblent les plus favorisés à Laval

Il convient toutefois de rappeler que l’on trouve, ailleurs que dans les secteurs des BML 2 et 3, des zones où vit une population plus vulnérable enclavée dans des quartiers plus aisés.

Tableau 3. Proportion (%) de personnes vivant seules, de personnes sans diplôme, de familles monoparentales, de personnes sous la mesure de faible revenu et de ménages vivant dans un logement non abordable selon les secteurs des BML, Laval, 2011

Bureau municipal lavallois	Personnes vivant seules (%) 15 ans et plus	Personnes sans diplôme (%) De 25 à 64 ans	Familles monoparentales† (%)	Personnes sous la mesure de faible revenu (%)	Ménages vivant dans un logement non abordable (%)
Duvernay, Saint-François et Saint-Vincent-de-Paul (BML 1)	9,8	12,4	25,8	9,9	22,1
Pont-Viau, Renaud-Coursol et Laval-des-Rapides (BML 2)	18,8	14,8	34,9	19,0	28,3
Chomedey (BML 3)	15,9	17,3	27,8	19,9	28,8
Sainte-Dorothée, Laval-Ouest, Laval–Les Îles, Fabreville-Ouest et Laval-sur-le-Lac (BML 4)	8,1	10,8	20,4	8,8	19,7
Fabreville-Est et Sainte-Rose (BML 5)	8,9	10,1	22,4	7,5	18,0
Vimont et Auteuil (BML 6)	10,0	10,6	24,7	9,0	19,3
Ensemble de Laval	12,3	12,9	25,9	12,8	23,4

†Parmi les familles avec enfants.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Axe 2

La participation sociale et le vivre-ensemble

De quoi parle-t-on?

La participation sociale

La notion de participation sociale fait référence à la participation des personnes à la vie de leur communauté. Elle se manifeste, entre autres, par :

- les réseaux sociaux extérieurs à la famille;
- les compétences sociales et civiques (interactions entre les personnes et entre les personnes et les organisations, les institutions et leurs milieux);
- l'engagement dans des activités et des démarches collectives;
- les façons de s'impliquer dans la communauté.

À travers cette participation, les personnes posent des actions afin de transformer leur milieu de vie en vue de l'améliorer. La participation sociale peut être mise en œuvre par des membres de la société civile, par l'action des mouvements sociaux ou associatifs, ou par des décideurs, dans des milieux institutionnalisés ou non.

Le vivre-ensemble

La notion de vivre-ensemble fait référence aux relations sociales qui permettent de favoriser l'inclusion et le partage de valeurs communes (souci du bien commun, solidarité, civisme, etc.) entre les membres de la communauté. Le vivre-ensemble repose, entre autres, sur la préoccupation du bien-être des autres. Plus précisément, c'est la capacité de la communauté à garantir le bien-être de tous en évitant les disparités en matière :

- de sentiment d'appartenance à la collectivité, de cohésion ou de mixité sociales;
- de prévention de la criminalité et de sentiment de sécurité;
- de qualité de vie collective.

L'urbanisation du territoire lavallois, la croissance démographique, l'arrivée et la mobilité de nouvelles populations sont autant de phénomènes qui modifient les manières d'agir des personnes dans leur environnement et qui influencent les liens sociaux entre elles. En ce sens, le développement social est largement associé à des enjeux tels que la diversité, l'égalité et l'inclusion économique et sociale de tous.

Le réseau social

Pour faire face aux multiples défis de l'existence, les individus ont besoin d'un réseau (famille, amis, voisins, bénévoles, organismes, etc.). Ce réseau permet d'interagir avec un ensemble de personnes susceptibles de fournir de l'aide. Le soutien offert peut être :

- informel (conjoint ou conjointe, enfants, famille, amis, voisins, collègues de travail);
- semi-formel (groupes organisés, mais non institutionnalisés tels que des groupes d'entraide, des regroupements de loisir, des comités d'école);
- formel (des professionnels qui travaillent dans des institutions telles que les services sociaux, juridiques, de santé ou de soutien à l'emploi).

Soutien social

Parmi les Lavalloises et les Lavallois âgés de 12 ans et plus, 90 % affirment bénéficier d'un niveau élevé de soutien social (88 % pour l'ensemble du Québec)⁴¹. L'indicateur sur le soutien social mesure la disponibilité de l'assistance offerte par les amis et les parents et s'appuient sur le point de vue des répondantes et des répondants (Statistique Canada, <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-004-x/2011004/def/support-support-fra.htm>).

La participation sociale

L'apprentissage de la participation sociale passe notamment par les diverses occasions, situations d'apprentissage et activités qu'offrent les organisations et les institutions sociales. Cette participation effective et concrète des citoyens concerne de multiples aspects de la communauté, tels que les élections, la planification et l'organisation d'activités de même que la participation au choix des priorités d'action et à la prise des décisions collectives. Dès lors, « [l]a capacité des gens d'établir des liens entre eux ainsi que de participer à la société civile est essentielle à la santé et au dynamisme des communautés. Lorsque les gens ont un sentiment d'appartenance et constatent que leur opinion compte, ils le rendent à la communauté et sont plus susceptibles de faire du bénévolat régulièrement» (Fondation Trillium de l'Ontario).

Bénévolat

Le bénévolat est un facteur important du mieux-être de la collectivité ainsi que de l'individu. Bien que nous n'ayons pas de données régionales qui nous permettraient d'avoir une vue d'ensemble de cette pratique, une enquête provinciale révèle qu'en 2010, un peu plus du tiers (36,7 %) des Québécois ont déclaré avoir fait du bénévolat⁴². Cette proportion est plus élevée chez les 15 à 24 ans et diminue avec l'âge. Toutefois, le nombre d'heures consacrées au bénévolat augmente avec l'âge, la moyenne annuelle passant de 83 heures chez les 15 à 24 ans à 207 heures chez les 65 ans et plus.

Les types d'organismes où les bénévoles s'impliquent le plus sont ceux des secteurs de la culture et des loisirs, des services sociaux, de l'éducation et de la recherche.

⁴¹ Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2009-2010.

⁴² Personnes de 15 ans et plus qui ont fourni un service sans rémunération pour le compte d'un groupe ou d'un organisme au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. Cette définition comprend toute aide non rémunérée à une école, à un organisme religieux ou à une association communautaire ou sportive.

Les trois raisons le plus souvent mentionnées comme motivation à faire du bénévolat sont, dans l'ordre : le désir de contribuer à sa communauté, la volonté de mettre à profit ses compétences et son expérience et le fait d'être personnellement touché par la cause que soutient l'organisme⁴³.

Taux de participation aux élections municipales

Le taux de participation des Lavalloises et des Lavallois aux dernières élections municipales (2013) était inférieur à celui de l'ensemble du Québec (41,1 % contre 47,2 %). Néanmoins, comparativement aux élections précédentes ayant eu lieu en 2009, Laval a connu une augmentation certaine du taux de participation des citoyennes et des citoyens (35,7 %).

Le sentiment d'appartenance

La stabilité et la force des liens sociaux à l'intérieur de la communauté ainsi que le sentiment d'appartenance à celle-ci (Charron-Arseneau, 2014) se rapportent à la cohésion sociale. La protection d'un climat social et culturel respectant les différences est une responsabilité individuelle et collective au cœur de la vie démocratique⁴⁴.

Un peu plus de la moitié (54 %) des Lavalloises et des Lavallois (12 ans et plus) déclarent avoir un sentiment d'appartenance à leur communauté « plutôt fort » ou « très fort »⁴⁵.

Qualité de vie

La qualité de vie est une notion couramment utilisée pour cerner l'état de bien-être d'une population. La qualité de vie d'une population repose sur les ressources dont peut disposer la communauté. Les conditions de vie et la satisfaction que les gens tirent de leur existence s'avèrent des indicateurs révélateurs de la qualité de vie. Par exemple, celle-ci est affectée par les liens sociaux, le niveau de stress dans la vie courante, la capacité financière, la santé, les conditions de logement et la sécurité physique et économique. Ainsi, la qualité de vie n'est pas statique : elle se modifie. Elle dépend de la participation au processus politique, de l'environnement social, de la capacité à acheter des biens et services (notion de pouvoir d'achat), du respect des droits de la personne, de l'état de santé, etc.

Chez les jeunes fréquentant l'école secondaire, un peu plus du quart (26,8 %) disent avoir un sentiment d'appartenance élevé à leur école⁴⁶, une proportion plus faible que dans l'ensemble du Québec (30,3 %). Un peu plus du quart (26,1 %) des élèves lavallois disent se sentir mis de côté ou à l'écart dans leur école⁴⁷.

⁴³ Statistique Canada, Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation, 2004, 2007 et 2010, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

⁴⁴ ICEA, 2007.

⁴⁵ Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2013-2014.

⁴⁶ Les élèves qui ont dit avoir un sentiment d'appartenance élevé à leur école déclaraient se sentir proches des personnes dans leur école, être heureux de fréquenter leur école, sentir qu'ils font partie de leur école, trouver que les enseignants de leur école traitent les élèves de manière équitable et se sentir en sécurité dans leur école.

⁴⁷ Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire, 2010-2011.

La mixité sociale

La carte de la page suivante montre la mixité des différentes réalités socioéconomiques sur le territoire lavallois. Elle présente les zones où une ou plusieurs des caractéristiques suivantes sont très fréquentes⁴⁸ dans la population :

- A. Proportion de personnes à faible revenu;
- B. Proportion de personnes sans DES;
- C. Proportion d'immigrants;
- D. Taux de chômage;
- E. Proportion de personnes seules;
- F. Proportion de familles monoparentales.

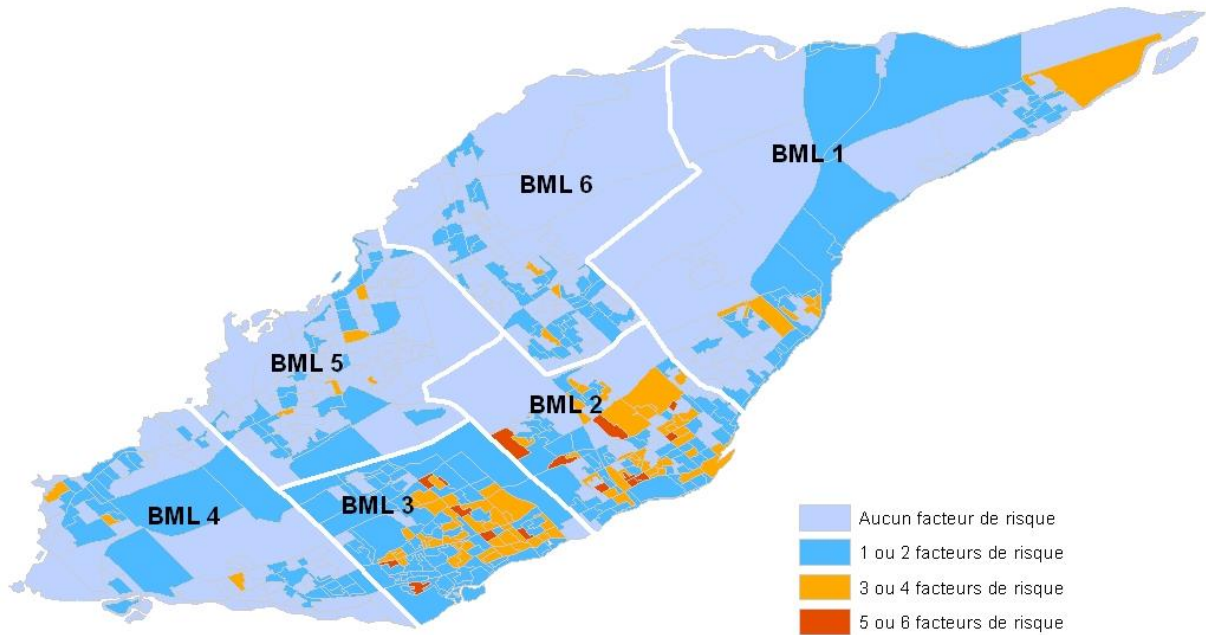
Ces caractéristiques représentent des facteurs de vulnérabilité. La carte permet de constater que plusieurs secteurs semblent homogènes au regard de ces caractéristiques, avec des fréquences faibles ou dans la moyenne. Toutefois, dans d'autres secteurs, notamment dans ceux des BML 2 et 3, des réalités très variables cohabitent. C'est dans ces secteurs que l'on trouve des taux élevés de personnes partageant plusieurs de ces caractéristiques. À noter qu'il existe aussi de petits secteurs montrant une forte proportion de ces caractéristiques qui sont enclavés dans des zones qui semblent généralement favorisées.

« La mixité (parfois appelée diversité) sociale réfère à la présence simultanée ou la cohabitation, en un même secteur géographique, de personnes appartenant à des catégories socioprofessionnelles, à des cultures, à des nationalités, à des tranches d'âge différentes. Cette notion, appliquée à un milieu de vie (un quartier par exemple), suppose une forme d'hétérogénéité en opposition avec des milieux de vie homogènes destinés à une proportion restreinte de la population (communauté ou classe sociale précise). »

Source : Collectivitesviables.org,
[\[http://collectivitesviables.org/sujets/mixite-sociale/\]](http://collectivitesviables.org/sujets/mixite-sociale/)

⁴⁸ Pour qu'une zone (aire de diffusion) soit considérée comme présentant un facteur de risque, il faut que la proportion d'une des caractéristiques atteigne le quintile le plus élevé de la région.

Figure 2. Distribution des caractéristiques associées à une plus grande vulnérabilité socioéconomique sur le territoire lavallois, par aire de diffusion, 2011, Laval



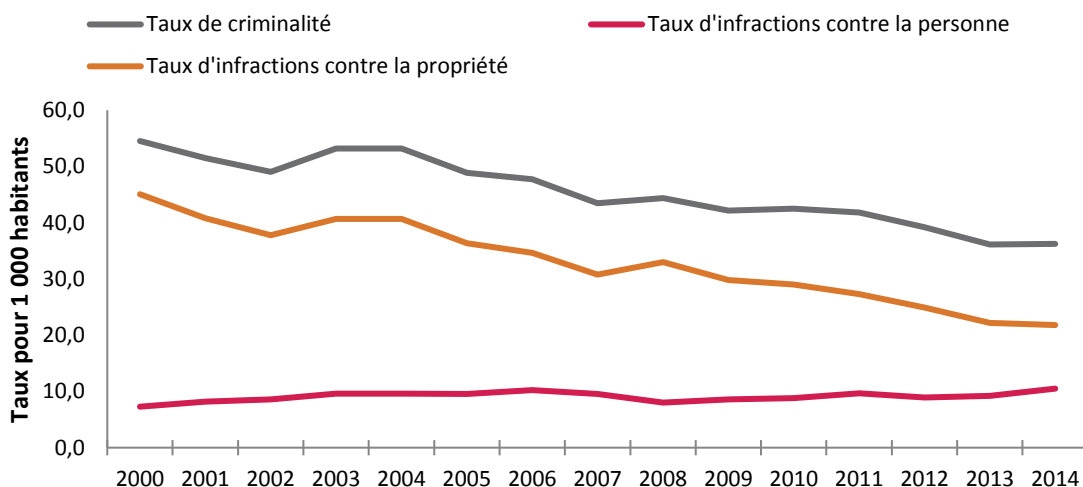
Source : Statistique Canada, recensement de 2011 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

La criminalité et le sentiment de sécurité

À Laval, le taux de criminalité global (nombre d'infractions pour 1 000 habitants, peu importe la nature de l'infraction criminelle) et le taux d'infractions contre la propriété sont à la baisse, alors que le taux d'infractions contre la personne connaît une légère hausse. Les taux de criminalité lavallois étaient auparavant inférieurs à ceux du Québec, mais depuis 2010, ils sont comparables.

En 2014, 4 505 infractions contre la personne et 9 186 infractions contre la propriété ont été dénombrées par le Service de police de Laval.

Graphique 7. Évolution des taux d'infractions au Code criminel (pour 1 000 habitants), Laval, de 2000 à 2014



Source : Service de police de Laval, rapports d'activités.

Des policiers du Service de police de Laval sont présents dans six postes de police de quartier (PDQ). Les secteurs des PDQ ne sont pas équivalents à ceux des BML, bien qu'ils se ressemblent. En 2015, la majorité (62 %) des infractions criminelles enregistrées par les forces policières ont eu lieu dans les secteurs des PDQ 2 et 3⁴⁹. Notons toutefois que ces secteurs sont également ceux où vivent le plus de Lavalloises et de Lavallois.

Malgré une diminution du taux de criminalité global, les citoyennes et les citoyens sondés au cours d'une enquête commandée par le Service de police de Laval (Ville de Laval, 2015a) pensent plutôt que la criminalité est demeurée stable dans leur quartier (67 %) de même que sur l'ensemble du territoire de Laval (45 %). Ces personnes se sont dites :

- particulièrement préoccupées par les infractions au Code de la route et l'excès de vitesse (71 % des répondants);
- inquiètes pour les vols, la malpropreté, les graffitis et le vandalisme, les délits liés à la drogue, les gangs de rue ou les problématiques de la jeunesse, la sécurité des enfants aux abords des écoles et les délits associés à l'utilisation de la violence (plus de 30 % des répondants).

⁴⁹ Les quartiers couverts par le PDQ 2 sont Pont-Viau, Duvernay, Val-des-Arbres, Laval-des-Rapides et Renaud, tandis que le PDQ 3 est responsable de Chomedey. Données transmises par le Service de police de Laval.

Axe 3

Le soutien aux communautés de proximité

De quoi parle-t-on?

Communauté

La communauté renvoie à un système social structuré de personnes vivant à l'intérieur d'un espace géographique précis (ville, village, quartier, arrondissement, BML). Les personnes qui y viennent entretiennent des interactions sociales et partagent, entre elles et avec le lieu qu'elles habitent, certaines valeurs communes et des liens psychologiques, démontrant ainsi une certaine conscience de leur identité comme communauté.

La communauté territoriale est suffisamment petite pour être considérée comme un milieu de vie à échelle humaine et relativement homogène, et suffisamment grande pour avoir des institutions couvrant son territoire.

Soutien aux communautés de proximité

Les personnes résidant ou travaillant dans une communauté (ou quartier) peuvent être appelées à se regrouper lors de différentes activités, par exemple :

- pour travailler, apprendre, jouer;
- pour avoir accès à des ressources ou des services comme les épiceries, les cliniques, les écoles, les parcs;
- pour accéder à des réseaux de soutien et d'entraide mutuelle (échanges de services);
- pour créer des liens entre elles (besoin de socialisation);
- pour se mobiliser autour d'une cause commune.

Malgré leurs différences, les personnes peuvent se regrouper pour améliorer une ou plusieurs situations, dans une variété de domaines (économique, environnemental, social, culturel, etc.), parce qu'elles vivent ensemble, sur le même territoire.

Chaque quartier est unique en soi, que ce soit en matière de ressources, de réalités, de capital social (Christenson, *et al.* cité dans Lévesque, 2002), etc. Ainsi, les réalités de Laval prennent parfois des couleurs bien différentes d'un quartier à l'autre. C'est pourquoi les défis en ce qui concerne le développement des communautés sont nombreux et variés. Par exemple, ils peuvent consister à⁵⁰ :

- assurer un milieu de vie sécuritaire;
- fournir un environnement attrayant, favorable à l'épanouissement des familles;
- accorder une diversité de ressources communautaires, publiques et privées en réponse aux besoins des citoyens;
- privilégier l'aménagement d'infrastructures et le développement de programmes de sport, de culture et de loisir qui encouragent de saines habitudes de vie;
- favoriser la répartition des activités culturelles et communautaires sur l'ensemble du territoire;
- développer des secteurs multifonctionnels cohérents et conviviaux;
- favoriser l'émergence de lieux centraux et le renforcement des quartiers existants, tous pourvus de services de proximité et reliés entre eux et avec les secteurs résidentiels;
- soutenir les initiatives contre la désuétude des équipements et la dévitalisation socioéconomique de certains quartiers.

⁵⁰ Les défis énumérés sont tirés de la planification stratégique de Laval.

Le soutien aux communautés de proximité peut être fourni, entre autres, pour permettre de surmonter ces défis collectifs, ce qui implique la mobilisation des ressources qui se trouvent à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté. La participation des résidentes et des résidents au développement de leur capacité d'agir collectivement sur ces enjeux collectifs est un défi en soi.

Les services de proximité et les équipements collectifs

Les services de proximité constituent des éléments de réponse aux besoins de la communauté, des personnes, des organisations et des entreprises. La qualité, l'accessibilité (économique, sociale, physique ou encore politique) et la proximité des services varient selon les quartiers.

De façon générale, la notion de proximité est définie à partir de trois dimensions :

- dimension géographique : l'offre se réalise sur le lieu même où se trouve le bénéficiaire. La proximité est alors géographique et territoriale;
- dimension relationnelle : l'offreur rencontre le bénéficiaire et dialogue avec lui pendant la réalisation du service. L'offre participe au tissage (ou au retissage) des liens sociaux. Le rapport entre celui qui offre et celui qui reçoit le service est personnalisé;
- dimension décisionnelle : l'offre et la demande de service sont pensées et élaborées en collaboration avec les citoyens, sur la base des besoins exprimés. La proximité décisionnelle permet donc une offre de service adaptée.

Pour leur part, les équipements collectifs font référence aux infrastructures communautaires ainsi qu'aux installations culturelles, sportives et récréatives.

Équipements de sport et de loisir

Le territoire lavallois regroupe les équipements de sport et de loisir suivants :

- 16 patinoires intérieures (9 de propriété municipale, 4 privées et 3 en construction);
- 79 patinoires extérieures (y compris la patinoire réfrigérée Bleu Blanc Bouge);
- 21 piscines extérieures, 7 piscines intérieures (3 de propriété municipale) et 7 jeux d'eau;
- 350 espaces verts, dont 249 parcs accueillant des installations sportives et de loisir (415 plateaux sportifs);
- 38 berges publiques.

Ainsi, on compte à Laval un aréna pour 42 087 habitants. Par comparaison, sur 15 municipalités répertoriées au Québec en 2006, ce ratio était d'un aréna pour 20 502 habitants (Ville de Laval, 2016). Quant au ratio moyen des piscines intérieures, Laval compte une piscine pour 36 871 habitants, contre une pour 27 824 habitants pour l'ensemble du Québec. Malgré la construction du complexe aquatique et de la Place-Bell, le premier schéma d'aménagement de la Ville de Laval prévoit que les équipements lavallois ne seront pas suffisants pour répondre adéquatement à la croissance démographique projetée d'ici 2031. Par ailleurs, plusieurs équipements sont vétustes et nécessitent des travaux de rénovation majeurs; les piscines extérieures de Laval ont été construites entre 1958 et 1975, et les arénas, entre 1967 et 1990.

Activités et diffusion culturelles

En ce qui concerne les lieux de diffusion des arts de la scène et des arts visuels, Laval dispose de :

- six lieux de diffusion des arts de la scène (dont un de propriété privée);
- huit lieux de diffusion des arts visuels;
- cinq institutions muséales.

Quant à lui, le réseau des bibliothèques de Laval compte neuf installations. La superficie du réseau des bibliothèques totalisait, en 2015, l'équivalent d'environ 23 m² par 1 000 habitants. Selon les (Paquin, 2011), la norme à atteindre est de 53 m² par 1 000 habitants. La moyenne du nombre de livres par habitant est de 1,4 livre à Laval, comparativement à 2,2 pour la province.

Questionnés sur leurs activités de loisir, les Lavalloises et les Lavallois ont affirmé fréquenter souvent les commerces et les restaurants de leur ville, et dans une moindre mesure les lieux de diffusion culturelle. Plus précisément :

- **82 %** ont fréquenté des commerces de Laval au cours de la dernière année;
- **55 %** ont fréquenté des restaurants de Laval au cours de la dernière année;
- **17 %** ont assisté à des spectacles ou participé à des activités culturelles ou sportives à Laval au cours de la dernière année, alors que 30 % des Lavalloises et des Lavallois n'ont jamais assisté à des activités culturelles ou sportives au cours de la même période;
- **11 %** des Lavalloises et des Lavallois affirment spontanément connaître la Maison des arts, contrairement à **53 %** pour la salle André-Mathieu et à **12 %** pour le théâtre Marcellin-Champagnat (Ville de Laval, 2015a).

Économie sociale

L'économie sociale repose sur la vision d'une culture de collaboration, d'innovation sociale et d'entrepreneuriat à haute valeur sociale et environnementale. Elle continue de se déployer et de s'actualiser au sein de la communauté lavalloise. En 2015, on dénombrait, à Laval, plus de 26 entreprises d'économie sociale, coopératives et organismes sans but lucratif (OSBL) qui produisent et vendent des biens et services selon un modèle d'affaires qui s'inscrit dans une perspective de rentabilité sociale et de redistribution de la richesse collective. Cela représente un chiffre d'affaires de plus de 27,4 millions de dollars et plus de 749 emplois⁵¹.

Ces entreprises répondent à un besoin social de leur milieu, elles sont démocratiques et participatives, et elles créent des emplois valorisants.

⁵¹ Données compilées par le Centre local de développement de Laval, 2015.

La mobilité et le transport

L'aménagement du territoire lavallois se caractérise par de grands axes routiers divisant une vaste superficie ainsi que par la proximité des zones résidentielles côtoyant d'importants secteurs commerciaux, industriels ou agricoles. Laval a été aménagée à l'ère de l'automobile, ce qui fait qu'il est très facile de s'y déplacer en voiture et de stationner celle-ci (Ville de Laval, 2015a). En contrepartie, il peut être difficile de se déplacer par d'autres moyens de transport.

Transport en commun

Différentes infrastructures sont mises en place sur le territoire lavallois afin de permettre aux résidents d'utiliser les transports en commun.

Laval comprend :

- deux lignes de trains de banlieue de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) qui desservent et traversent l'île (lien intermodal à la station de métro De la Concorde);
- un service de transport en commun par autobus et de transport adapté fourni par la Société de transport de Laval (STL) et desservant le territoire lavallois jusqu'à certaines destinations sur l'île de Montréal;
- trois stations de métro desservies par la Société de transport de Montréal (STM) : Cartier, De la Concorde et Montmorency;
- un accès, par la station Montmorency, à des lignes d'autobus du Conseil intermunicipal de transport Laurentides et de la municipalité régionale de comté (MRC) des Moulins.

L'offre de service de transport en commun n'est pas uniforme sur l'ensemble du territoire lavallois et peut varier en matière d'accessibilité, de rapidité et de régularité.

En 2011, 16,1 % des travailleuses et des travailleurs lavallois de 15 ans et plus se rendaient au travail en transport en commun, les plus jeunes étant les plus nombreux à le faire. La proportion a augmenté par rapport à 2006 (13,7 %), mais reste bien en deçà de ce qui est observé à Montréal (36,3 %).

Tout de même, une enquête sur les déplacements effectuée auprès des résidents de la région métropolitaine de Montréal (travailleurs ou non) a révélé que le taux d'augmentation des déplacements effectués en transport collectif entre 2008 et 2013 était plus élevé pour les personnes qui résident à Laval (27,8 % d'augmentation) que pour celles vivant sur l'île de Montréal (5,7 % d'augmentation) (Ville de Laval, 2015)⁵².

Le saviez-vous?

La Société de transport de Laval (STL) a mis en place certaines mesures favorisant la mobilité des aînés, par exemple l'accès gratuit à son réseau pour les 65 ans et plus, en vigueur depuis le 1^{er} mai 2014. De plus, elle offre un service de circuits communautaires et de transport adapté (Ville de Laval, 2012). En 2012, six circuits communautaires étaient en service. Ces circuits sont des navettes qui relient les résidences pour personnes aînées à des points de service utilisés par cette clientèle, comme des commerces, des bibliothèques ou des centres communautaires.

⁵² La station de métro Montmorency a été mise en service en avril 2007.

Malgré tout, il est encore difficile pour les personnes âgées qui ont certaines incapacités physiques et qui n'ont pas accès à une voiture de se déplacer à pied ou d'utiliser le transport en commun.

Transport actif

L'aménagement du territoire en fonction des déplacements automobiles rend souvent plus difficile la circulation à pied ou à vélo. On trouve généralement des trottoirs au cœur des anciennes municipalités du sud de l'île et près des principaux pôles d'emploi et de services. Toutefois, les parcs industriels, qui sont d'importants générateurs de déplacements, n'ont en général pas de trottoirs, ce qui est aussi le cas de certains quartiers résidentiels (Ville de Laval, 2015^a).

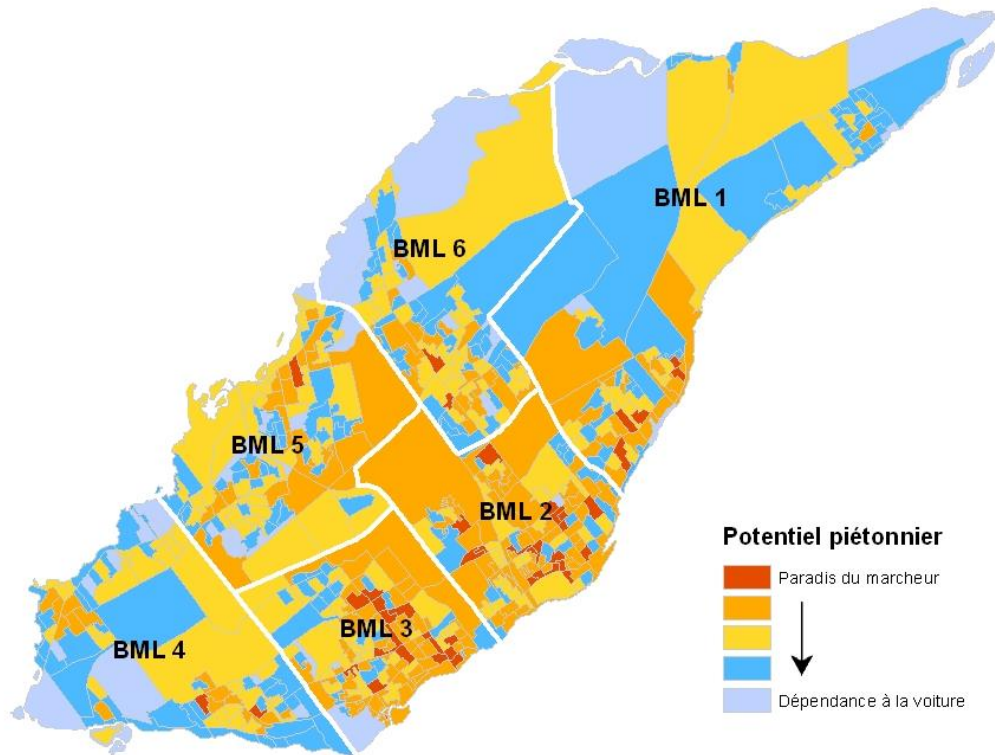
En 2010, le réseau cyclable de Laval comptait 175 kilomètres. Ce réseau est à vocation essentiellement récréative et dessert peu les principaux générateurs de déplacements tels que les écoles, les zones industrielles, les pôles d'emploi et les grands centres commerciaux (Ville de Laval, 2015^a).

Par ailleurs, en 2011, seulement 2,9 % des travailleuses et des travailleurs lavallois utilisaient le transport actif (la marche ou le vélo) pour se rendre au travail.

La carte de la page suivante présente la répartition de l'indice de potentiel piétonnier sur le territoire lavallois. Cet indice s'exprime par une cote assignée à une zone. La cote va de « paradis du marcheur », c'est-à-dire que toutes les courses quotidiennes peuvent être effectuées sans voiture, jusqu'à l'opposé, soit la « dépendance à la voiture », c'est-à-dire que toutes les courses journalières exigent l'utilisation d'un véhicule.

On remarque une plus grande dépendance à la voiture autour de l'île (les zones les plus pâles), tandis que plusieurs zones au centre et au sud sont plus propices à la marche (les zones plus foncées).

Figure 3. Indice de potentiel piétonnier par aire de diffusion, 2012, Laval



Source : Québec en Forme et Institut national de santé publique du Québec, outil Géoclip, http://atlas.quebecenforme.org/geoclip_v3

Les ressources de soutien

La Ville de Laval reconnaît plus de 500 organismes à but non lucratif (OBNL) de toutes sortes. Soulignons que pour être reconnus, ces OBNL doivent avoir fait une demande dans le cadre de la politique de soutien à la vie communautaire de la Ville. Celle-ci met à la disposition des OBNL 450 locaux répartis dans une cinquantaine de centres et d'édifices communautaires existants. On peut donc croire qu'il y a, en réalité, plus de 500 OBNL, en sachant qu'ils n'ont pas tous fait une demande de reconnaissance. Les OBNL reconnus œuvrent dans les domaines d'activité suivants :

- | | |
|------------------------------|-----------------------|
| Sécurité et justice | Immigration |
| Services sociaux | Main-d'œuvre |
| Éducation | Soutien communautaire |
| Arts et culture | Transport en commun |
| Loisirs | Communications |
| Sports | Habitation |
| Relations entre les citoyens | Environnement |

Parmi ces OBNL, la Corporation de développement communautaire (CDC) de Laval regroupe 96 organismes communautaires autonomes, dont il est plus facile de dresser le portrait. Ces organismes sont actifs dans de nombreux secteurs d'activité (jeunes et familles, sécurité alimentaire, santé physique et mentale, logement, violence conjugale, etc.) et œuvrent auprès de l'ensemble de la population lavalloise (aînés, jeunes, familles, etc.). Annuellement, cela représente 118 250 personnes servies, 579 296 fréquentations, 30 272 références vers un ou plusieurs organismes communautaires, 18 490 références vers les établissements de santé et de services sociaux et 17 200 heures de réseautage avec des organismes communautaires, des institutions et des établissements du réseau de la santé et services sociaux.

En 2011, une étude menée conjointement par l'Agence de la santé et des services sociaux et la CDC de Laval a permis d'évaluer la contribution des organismes communautaires à la communauté lavalloise. Cette étude révèle entre autres que, de façon générale, les organismes communautaires sont bien intégrés à leur communauté et qu'ils sont appréciés, notamment pour leur accessibilité, leur accueil chaleureux et aidant, et leur approche sans jugement. Ces organismes sont aussi appréciés pour leur accompagnement des personnes dans leurs démarches d'accès aux services publics. Enfin, ils représentent des milieux de vie qui favorisent l'entraide et l'inclusion, tant des adultes qui vivent des problèmes liés à la pauvreté que des personnes, jeunes et adultes, qui ont peine à s'intégrer à la société. L'approche que ces organismes préconisent valorise la participation et l'autonomisation (*empowerment*), qui est, sans doute, ce qui caractérise le mieux leur contribution originale. Enfin, leur souplesse et leur créativité organisationnelles sont soulignées par ceux qui les fréquentent.

L'action communautaire est une action collective fondée sur des valeurs de solidarité, de démocratie, d'équité et d'autonomie. Elle s'inscrit essentiellement dans une finalité de développement social et s'incarne dans des organismes qui visent l'amélioration du tissu social et des conditions de vie des personnes et de leur communauté.

La concertation de quartier

Un portrait des concertations a été réalisé en 2010 par l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval. Ce document présente des concertations intersectorielles régionales et locales agissant sur certains déterminants de la santé⁵³. Soixante-neuf concertations de toutes sortes ont alors été recensées. Bien que ce portrait ait évolué et qu'un certain nombre d'instances aient disparu depuis, certains constats demeurent. Entre autres, la richesse de la concertation à Laval est indéniable. Le grand nombre de concertations, de participants ainsi que la diversité des organisations responsables démontrent bien le dynamisme des parties prenantes et leur motivation à travailler ensemble. Les actrices et les acteurs participant aux concertations viennent de réseaux très variés (scolaire, communautaire, municipal, philanthropique, de la santé, de la petite enfance, etc.). De plus, la variété des déterminants abordés démontre aussi l'importante quantité de travail accompli par les personnes et les organisations impliquées.

⁵³ Les déterminants de la santé sont des facteurs influençant l'état de santé d'un individu ou d'une population. Les concertations répertoriées traitaient d'au moins un des déterminants suivants : saines habitudes de vie et sécurité alimentaire; éducation et persévérance scolaire; développement des jeunes enfants; environnement social et vie communautaire; logement; transport; pauvreté; emploi; environnement.

La concertation peut être décrite de la façon suivante :

Un processus volontaire et collectif de coopération entre des acteurs sociaux autonomes qui acceptent d'être en relation structurée et durable (plus ou moins formel et décisionnel) pour partager de l'information, discuter de problèmes ou d'enjeux spécifiques (par problématique ou par territoire) afin de convenir de solutions, d'objectifs communs et d'actions susceptibles de les engager ou non dans des partenariats. Les mandats peuvent être très larges ou précis, les engagements plus ou moins souples (Bourque, 2008).

Finalement, le réseautage que permettent ces lieux de concertation est jugé comme un moyen efficace d'offrir à la population de meilleurs services. En 2011, la majorité (93 %) des organismes communautaires de Laval étaient en lien avec des établissements du réseau de la santé et des services sociaux, surtout grâce à des activités de concertation et de partenariat. Malgré tous ses aspects constructifs, la concertation amène aussi son lot de défis, dont les suivants, évoqués dans le portrait de 2010 : l'hyperconcertation, la prépondérance d'une vision d'offre ou de prestation de services plutôt que d'une vision de développement communautaire issue du milieu, et l'opportunité du développement d'une approche intersectorielle et multiréseau à l'échelle des quartiers.

Axe 4

L'adaptation, la cohérence et l'harmonisation des politiques publiques

De quoi parle-t-on?

Politiques publiques

Par leur caractère structurant, les politiques publiques sont des éléments influençant le développement social. Elles définissent des enjeux et établissent des orientations pour les instances et les partenaires concernés; ces orientations fournissent les assises d'un plan d'action qui, de son côté, indique les mesures prioritaires à réaliser. Les politiques publiques peuvent être associées à :

- un cadre législatif (lois, règlements, etc.);
- une stratégie ministérielle, interministérielle ou gouvernementale;
- un exercice de planification (plan de réussite scolaire, schéma d'aménagement, plan d'action en santé publique, etc.);
- des programmes de financement;
- des pratiques (actions concrètes qui vont au-delà des décisions et des orientations, liées à l'intervention dans les milieux);
- des ententes contractuelles (entre la Ville et un ministère; entre le CISSS et des organismes communautaires; etc.).

Les politiques publiques sont produites par des décisions d'une autorité (conseil municipal, gouvernement du Québec, etc.) qui réagit (ou non) à une situation (besoin, occasion, problème ou crise, enjeu, etc.). Elles incluent les processus aboutissant à l'adoption de politiques (mise à l'ordre du jour, formulation, prise de décision, mise en œuvre, évaluation), les moyens, les ressources et les autres aspects pratiques et opérationnels de ces décisions (affectation de ressources, règlements, procédures, etc.).

L'absence d'action peut être considérée comme une politique publique (une telle décision peut être aussi importante que n'importe quelle autre décision). En effet, la décision de ne pas s'investir dans un domaine ou de maintenir le *statu quo* pourrait être lourde de conséquences.

Sources : Morestin et Castonguay, 2013; Morestin 2012

L'urbanisation du territoire lavallois, la croissance démographique, l'arrivée et la mobilité de nouvelles populations sont autant de phénomènes qui modifient les liens entre les personnes et leurs manières d'agir dans leurs environnements.

Le développement social de Laval sera grandement facilité si les citoyens, les organisations et les communautés peuvent s'appuyer les uns sur les autres pour réaliser des activités qui les concernent tous. Par exemple, l'amélioration de la participation sociale et des conditions de vie touche plusieurs politiques et concertations qui se déploient sur le territoire lavallois par problématiques, par groupes d'âge ou par quartiers, etc. Développer davantage le vivre-ensemble exige également une meilleure coordination entre les acteurs et les ordres de gouvernement (local, régional, national).

La future politique de développement social se veut globale et transversale par rapport aux autres politiques publiques que l'on trouve à Laval. Qu'elles soient locales ou nationales, ces politiques appellent les différents acteurs à mobiliser la communauté afin de réaliser efficacement de nombreuses activités. Plusieurs acteurs ont besoin des autres pour accomplir leurs mandats. Pour être plus efficaces dans leurs efforts de développement de la qualité de vie à Laval, ils doivent réduire les contradictions, les chevauchements et les vases clos qui découlent des différents services et des diverses organisations.

On recense de nombreuses politiques publiques sur le territoire lavallois. En voici des exemples :

- la Ville de Laval : Municipalité amie des aînés, Municipalité amie des enfants, Plan d'action pour les personnes handicapées, Politique culturelle, Politique de conservation et de mise en valeur des milieux naturels, Politique de l'activité physique, Politique familiale, schéma d'aménagement, planification stratégique, etc.;
- le CISSS de Laval : programmes destinés aux familles vulnérables portant sur les saines habitudes de vie, le maintien à domicile, Programme de soutien aux organismes communautaires, etc.;
- les commissions scolaires : plans de réussite sociale et éducative des jeunes;
- le Centre local d'emploi : planification concertée du développement de l'emploi et de l'insertion socioprofessionnelle;
- les acteurs privés (Centraide, Fondation Lucie et André Chagnon, etc.) : programmes qui mobilisent les milieux et dont la pleine réalisation est favorisée par des associations avec la Ville, le CISSS, les commissions scolaires ou les groupes communautaires.

Toutes ces politiques contribuent au développement social de Laval. Mais comment les intégrer de manière cohérente pour qu'elles aient une portée maximale sur l'avenir et le développement social de Laval? Comment inclure la vision stratégique du développement social dans l'élaboration des documents de planification des différentes organisations qui décident de s'y associer? Quelles mesures souples faciliteraient, au sein des organisations, la planification, la gestion et les interventions concertées permettant à divers acteurs de contribuer au développement social?

La politique régionale de développement social (PRDS) permettra de faire des liens avec les autres mandats, politiques et documents de planification. Pour les acteurs associés au développement social de Laval, cela peut vouloir dire :

- de faire l'inventaire de leurs politiques et de leurs instances de concertation pouvant être associées au développement social (par axe et globalement pour des politiques touchant plus d'un axe);
- de faire le point sur les relations entre les politiques et sur la façon dont elles sont ou non arrimées;
- de créer des arrimages dans les manières de prendre des décisions (affectation des ressources, planification et organisation des activités, etc.);
- de définir comment la PRDS sera intégrée à ce qui existe déjà dans chaque organisation (en matière de politiques, de réglementation, de programmes, etc.) afin qu'elle concoure à un effet d'ensemble;
- d'organiser des activités de partage de connaissances et de développement de compétences sur des éléments facilitant l'harmonisation des politiques (leadership rassembleur, reddition de comptes sur des initiatives conjointes à long terme, etc.).

En ce sens, la PRDS optimisera les collaborations et favorisera une plus grande cohérence des actions visant le développement du territoire lavallois parce qu'elle :

- mobilisera les forces vives autour d'objectifs communs;
- accentuera les collaborations;
- développera des arrimages entre les acteurs;
- optimisera l'utilisation des ressources;
- facilitera l'accès des citoyens aux ressources et aux services.

Conclusion

Ce premier volet du *Portrait de l'environnement social de Laval* a démontré que la ville s'est transformée de façon importante depuis sa création, et qu'elle continuera à se modifier au cours des prochaines années. Laval, longtemps perçue comme une ville homogène, s'est complexifiée en raison de réalités sociales multiples. Les données présentées dans ce portrait se veulent des repères utiles pour susciter l'échange d'informations et les discussions autour des enjeux qui caractérisent le développement social de notre région et de ses communautés. Le portrait du territoire lavallois démontre clairement les défis majeurs à relever pour améliorer les conditions de vie et réduire les inégalités sociales, pour favoriser la participation sociale et le vivre-ensemble et mieux soutenir les communautés de proximité. Le travail à faire demande également de mettre des efforts pour adapter et harmoniser les politiques publiques.

À ce titre, le chapitre sur **les conditions de vie et les inégalités sociales** permet de constater que, malgré des indicateurs économiques avantageux, les Lavalloises et les Lavallois ne partagent pas tous des conditions de vie favorables à leur santé ou à leur bien-être. Les inégalités sociales sont bien présentes sur le territoire lavallois et leur réduction représente un défi majeur. Plusieurs déterminants sociaux liés aux inégalités ont été soulevés dans ce chapitre.

Les nombreux changements vécus à Laval depuis la création de la ville influencent et transforment **la participation sociale et le vivre-ensemble** au sein des communautés. Ce chapitre a permis de mettre en évidence l'importance du réseau social et la participation citoyenne, comme des vecteurs pour transformer les conditions de vie dans les communautés. Ces éléments influencent le bien-être de tous et le vivre-ensemble. Par ailleurs, la mixité sociale a été clairement démontrée et soulève l'importance de maintenir une cohésion sociale harmonieuse.

Le chapitre sur **le soutien aux communautés de proximité** a permis de prendre connaissance de certaines réponses mises de l'avant dans les communautés pour satisfaire les besoins des personnes. Les caractéristiques, en termes de soutien aux communautés, sont fort différentes d'un milieu de vie à un autre. Par ailleurs, nous retrouvons dans ce domaine une grande disparité entre les quartiers. À cet égard, les services de proximité et les équipements collectifs comportent leur lot de défis.

L'adaptation, la cohérence et l'harmonisation des politiques publiques forment un important fil conducteur pour permettre à la *Politique régionale en développement social* de prendre tout son essor. De nombreuses politiques publiques, de différents acteurs, contribuent au développement social de Laval. Elles sont souvent complémentaires, autant dans leur mission que dans leurs actions. Il devient nécessaire d'accroître la complicité entre les partenaires pour atteindre un haut degré d'efficacité et d'efficience.

Si ce premier volet du portrait a permis de contribuer à une meilleure connaissance des besoins de nos communautés, il est un document évolutif qui pourrait se voir ajouter d'autres volets, afin de parfaire notre compréhension commune des défis de l'environnement social lavallois.

La réflexion sur les enjeux prioritaires et les réponses adaptées à mettre en place afin d'améliorer la qualité de vie et le bien-être des Lavalloises et Lavallois se poursuit. Plusieurs acteurs institutionnels et communautaires s'aventureront ensemble au cours des prochaines années afin d'agir collectivement sur les défis liés au développement social. Les orientations retenues et les enjeux identifiés dans la *Politique régionale en développement social* viendront prochainement construire les bases d'un plan d'action régional, dans lequel plusieurs acteurs seront engagés afin de contribuer à sa réussite.

Bibliographie

- AUTHIER, Marie-Andrée et coll. (2011). *Portrait des concertations locales et régionales à Laval: un premier tour d'horizon*. Laval : Agence de la santé et des services sociaux de Laval, Direction de santé publique, 79 p.
- BARIL, Daniel. (2007). *Apprendre à vivre-ensemble, un enjeu de cohésion sociale*. Mémoire de l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles. 16 p.
- BÉDARD, Julie et al. (2014). *Portrait lavallois sur le développement global des jeunes enfants 2014 : agir ensemble pour l'avenir des tout-petits lavallois*. Laval : Direction régionale de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de Laval. 54 p.
- BÉLANGER, Maude et coll. (2015). *Plan d'action régional en itinérance 2014-2019, Pour prévenir et réduire l'itinérance à Laval*. Laval : Agence de la santé et des services sociaux de Laval. 65 p.
- BOURQUE, Denis. (2008). *Concertation et partenariat, Entre levier et piège du développement des communautés*, Presses de l'Université du Québec, 142 p.
- CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE LAVAL (2008). *L'économie sociale à Laval* [PDF]. http://www.economiesocialelaval.com/wp-content/uploads/2014/10/Portrait_ES_Laval_2008.pdf
- CHARRON-ARSENAULT, Dave. (2014). *Pistes méthodologiques d'évaluation des impacts sur la cohésion sociale des communautés d'accueil : vers une évaluation environnementale et sociale des impacts*. (Mémoire de maîtrise). [En ligne] https://www.usherbrooke.ca/environnement/fileadmin/sites/environnement/documents/Essais_2013/Charron-Arseneau_D__2014-01-17_.pdf
- CONSEIL DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE DU QUÉBEC (novembre 1996). *Bulletin d'information*, vol. 3 n° 2.
- Déterminants sociaux de la santé. Dans *Organisation mondiale de la Santé*. [En ligne]. http://www.who.int/social_determinants/fr/
- DUFOUR, Céline et Diane GRENIER. (novembre 2015). Portrait de la sécurité alimentaire à Laval en 2015. *Bulletin Sélections-Santé Laval, édition spéciale*, volume 12, no 4. Laval : Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval, Direction de santé publique. 8 p.
- FONDATION TRILLIUM DE L'ONTARIO. [En ligne]. <http://www.otf.ca/fr/ce-que-nous-subventionnons/domaines-daction/personnes-connect%C3%A9es>
- GAUTHIER, Marc-André (2015). «L'endettement des familles québécoises: une comparaison Québec, Ontario, Canada». *Données sociodémographiques en bref*, vol. 19, no 2, Québec, Institut de la statistique du Québec, février, p. 1-10
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP) 2014-2015. Données extraites à partir de l'Infocentre de santé publique du Québec de l'Institut National de Santé publique du Québec. [En ligne]. <https://www.infocentre.inspq.rtsq.ca/>
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. (2010-2011) *Enquête québécoise sur la santé des jeunes au secondaire 2010-2011*. Données extraites à partir de l'Infocentre de santé publique du Québec de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). [En ligne]. <https://www.infocentre.inspq.rtsq.ca/>
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. (2010-2011) *Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement (EQLAV) 2010-2011*. [En ligne]. <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/etat-sante/incapacite/index.html>
- INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC. (2013-2014) *Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ), 2013-2014*. Données extraites à partir de l'Infocentre de santé publique du Québec de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

- LÉVESQUE, Julie (dir.). (2002), *La santé des communautés : perspectives pour la contribution de la santé publique au développement des communautés*, Institut national de santé publique du Québec.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2014). *Portrait statistique 2011-2012 des élèves issus de l'immigration, Formation générales des jeunes* – Édition 2013. [PDF]. http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/14-00280_portrait_stat_eleve_issu_immigration_2011_2012.pdf
- MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION. (2015) *Présence en 2015 des immigrants admis au Québec de 2004 à 2013*. [PDF]. http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/PUB_Presence2015_admisQc.pdf
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC. (2014). *Ensemble, pour éviter la rue et en sortir. Politique nationale de lutte à l'itinérance*. Gouvernement du Québec, 72 p.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC. (2015). *Estimations et projections de population comparables 1996-2036*. [En ligne]. www.informa.msss.gouv.qc.ca/Details.aspx?Id=ZoCuuedJKNw=
- MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE (2016). *Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale - septembre 2016*. [En ligne]. <http://www.mess.gouv.qc.ca/statistiques/prestataires-assistance-emploi/archives.asp>.
- MORESTIN, F. et J. CASTONGUAY. (2013) *Construire le modèle logique d'une politique publique favorable à la santé : pourquoi et comment?*, Montréal, Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé.
- MORESTIN, Florence. (2012). *Un cadre d'analyse de politique publique : guide pratique*, Montréal, Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé.
- PANET-RAYMOND, Jean. (2011). *Les organismes communautaires : une contribution essentielle à Laval : portrait régional* / [chercheur et rédacteur, Jean Panet-Raymond avec la collaboration de Guy Levesque], Agence de la santé et des services sociaux de Laval.
- PAQUIN, Émilie. (2011). *Bibliothèque d'aujourd'hui : lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec*. Montréal : ASTED. 82 p.
- SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT (2015). *Enquête sur les logements locatifs, octobre 2014, Compilation spéciale pour la CMM*. Données extraites à partir de l'Observatoire Grand Montréal de la Communauté Métropolitaine de Montréal (CMM). [En ligne]. <http://cmm.qc.ca/donnees-et-territoire/observatoire-grand-montreal/produits-statistiques/grand-montreal-en-statistiques/?t=7&st=86&i=1099&p=2014&e=3>
- STATISTIQUE CANADA, Enquête nationale auprès des ménages 2011.
- STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991, 2001, 2006 et 2011.
- VILLE DE LAVAL. (2015a). *Laval aujourd'hui - un état des lieux pour repenser Laval*. Document de réflexion.
- VILLE DE LAVAL. (2015b). *Une vision. Une ville. Urbaine de nature. Laval 2035*.
- VILLE DE LAVAL. (2016). *Schéma d'aménagement et de développement révisé de la Ville de Laval (premier projet)*, règlement numéro SADR-1, 5 avril 2016.

Annexe A

Composition du comité de pilotage

ÉDUCATION		
1.	Table d'éducation interordres de Laval	Louise Lortie
2.	Commission scolaire de Laval	Maxime Mongeon
3.	Commission scolaire Wilfred-Laurier	Silvia Patella
SANTÉ		
4.	Centre intégré de santé et services sociaux de Laval	France Martin (direction de santé publique)
5.	Centre intégré de santé et services sociaux de Laval	Isabelle Legault (adjointe à la présidente-directrice générale adjointe)
6.	Centre intégré de santé et services sociaux de Laval	Ariane Godbout (direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique)
MUNICIPAL :		
7.	Ville de Laval	Thomas Gérardin (urbanisme)
8.	Ville de Laval	Nathalie Plante (développement économique)
9.	Ville de Laval	Martin Métivier (urgence sociale)
10.	Ville de Laval	Nicholas Borne (élu)
ÉCONOMIE SOCIALE		
11.	Pôle régional d'économie social de Laval	Louise Hodder
EMPLOI		
12.	Emploi-Québec (direction régionale Laval)	Lise Pinsonnault
COMMUNAUTAIRE		
13.	Corporation de développement communautaire	Manon Rousseau
14.		Marc Longchamps
FONDATION		
15.	Québec en Forme	Émilie Greffe
16.	Avenir d'Enfant	Marie-Claude Claveau
17.	Centraide du Grand Montréal	Mario Régis
CULTURE		
18.	Conseil régional de la culture de Laval	Marianne Coineau
ENVIRONNEMENT		
19.	Conseil régional de l'environnement de Laval	Guy Garand
Axe 1 : Participation sociale et vivre-ensemble (3 postes)		
20.	Regroupement des organismes de promotion des personnes handicapées de Laval	Mathieu Denécheau
21.	Table de concertation des organismes communautaires famille de Laval	Julie Gauthier
22.	Table petite enfance de Ste-Rose	Lysane Grégoire

AXE 2 : AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE ET RÉDUCTION DES INÉGALITÉS SOCIALES (3 postes)		
23.	Réseau des organismes et des intervenants en itinérance de Laval (ROIIL)	Élena Sauvageau
24.	Table de concertation de Laval en condition féminine (TCLCF)	Marie-Ève Surprenant
25.	Table des organismes communautaires en santé mentale de Laval	Sylvie Picard
AXE 3 : SOUTIEN AUX COMMUNAUTÉS DE PROXIMITÉ (3 postes)		
26.	RUI Pont-Viau	Richard Miron
27.	Comité de développement local de Chomedey (CDLC)	Marlène Paradis
28.	M'îles lieux en forme	Émilie Faubert-Raymond
POSTES COOPTÉS (4 postes)		
29.	Table régionale de concertation des aînés de Laval (TRCAL)	Corinne Favier
30.	Carrefour d'Intercultures de Laval	Carole Charvet
31.	Société de transport de Laval (STL)	Alain Comtois
32.	Table régionale des organismes communautaires autonomes en logement de Laval (TROCALL)	Micheline Côté

